

RAPPORT D'ACTIVITÉS **2015**



À l'initiative du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Ce rapport est publié par :



BIP – rue Royale 2-4, B-1000 Bruxelles
T +32 2 563 63 00 – F +32 2 563 63 20
contact@adt.irisnet.be – www.adt-ato.brussels

Éditeur responsable : Luc Maufroy, rue Royale 2-4, B-1000 Bruxelles

Crédits photographiques : ADT-ATO/AG (p.30), ADT-ATO/CP (p.21, p.30, p.33, p.68, p.69), ADT-ATO/ED (p.41), ADT-ATO/MT (cover), ADT-ATO/PSa (p.9), ADT-ATO/Reporters (p.7, p.24, p.56, p.60), Agence François Leclercq (p.31, p.42, p.43, p.44), Alphaville/Atelier 234 (p.46), BECI (p.65), Beliris/AREP (p.46), Bureau Bas Smets (p.51), Brussel Deze Week (p.64), Driesse and Muliolyte (p. 53), G. De Kinder (p.40), Idea Consult/MS-a (p.50), La Libre Belgique (p.65), l'AUC/ADT-ATO/BDU-BSO/BM (p.48), Le Soir (p.64), MSA (p.52), OTAN (p.37), Ruimte (p.67), Stéphane Beel Architects/51N4E/Architectes associés (p.51), Studio Associatò Secchi Vigano/Idea Consult/Mint/Ecorem/3E (p.52), Studio 12 (p.59), Technum/ADR/MSA/CARVE/K&S/Transittown (p.49), TVK/Karbon/OLM (p. 43).

Dépôt légal: D2016/10.645/1

Design by Kaligram

PRÉFACE

Depuis sa création, l'Agence de Développement Territorial pour la Région de Bruxelles-Capitale s'est consacrée à l'observation et à l'analyse du territoire, à l'activation de la réflexion sur les enjeux urbains et à la mise en œuvre des grands projets. En tant qu'agent fédérateur, elle a mobilisé une multitude d'opérateurs du territoire.

En 2015, le Gouvernement de la Région a concrétisé sa volonté de mutualiser les ressources, de coordonner les moyens publics et de collaborer plus efficacement par l'adoption des ordonnances du 29 juillet, instituant deux nouvelles structures qui forment ensemble la plateforme territoriale régionale. Il s'agit du Bureau bruxellois de la planification (BBP) et de la Société d'Aménagement Urbain (SAU), anciennement SAF. Leur mise en place se réalise progressivement et elles seront pleinement opérationnelles en 2016. L'ensemble des missions de l'ADT se transfèrent ainsi vers le BBP et la SAU.

Cette restructuration n'a cependant pas empêché l'équipe de l'ADT d'assurer des avancées significatives dans ses projets comme: l'adoption du schéma directeur Midi et de l'étude de définition pour la Gare de l'Ouest, celle en cours pour le site Léopold III-Défense-OTAN, l'élaboration de masterplans pour le projet urbain mediapark.brussels (y compris les concours d'architectures pour les sièges de la RTBF et de la VRT) et pour le réaménagement de l'E40 et de ses abords, le suivi du développement du site de Tour et Taxis, la réalisation d'un cadastre des terrains et immeubles disponibles, la veille sur les équipements scolaires et le travail mené par le Facilitateur École, le panorama sur la vie étudiante, les collaborations avec le monde académique via l'organisation de Master classes sur les grands enjeux à Bruxelles...

Je ne doute pas que l'expérience et les connaissances acquises par l'équipe depuis 2008 constitueront un appui non-négligeable au bon fonctionnement de ces deux nouveaux outils du développement du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

Yves Goldstein
Président

TABLE DES MATIÈRES

Préface	3
UNE AGENCE AU SERVICE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE	7
La lettre de missions	8
UNE REPRÉSENTATION DES ACTEURS PUBLICS DE LA VILLE	9
L'Assemblée générale	9
Le Conseil d'administration	12
Les réunions	13
LA CONNAISSANCE TERRITORIALE : FACILITER LA COMPRÉHENSION DU TERRITOIRE	14
Objectifs et méthode	14
La promotion du partage des connaissances : la coopération entre acteurs	15
Outils de veille et analyse territoriale	16
Outils de veille et analyse territoriale thématiques	22
L'accompagnement de projets spécifiques	31
Observation et veille de territoire spécifique : la ZRU	32
Expertise sur les enjeux urbains	33
LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES STRATÉGIQUES	37
Le suivi des zones stratégiques	39
LE PROJET DE MARKETING URBAIN (PROGRAMMATION FEDER 2007-2013)	53
Actions stratégiques et pérennisation	55
Actions de communication	56
PARTICIPER À DES RÉSEAUX ET PROJETS EUROPÉENS	59
Échanger sur la gouvernance métropolitaine	59
Contribuer au 51 ^e congrès mondial ISOCARP	60
Participer aux projets européens et à la définition de l'agenda urbain européen	60
Promouvoir internationalement les projets urbains bruxellois	60
UNE COMMUNICATION DYNAMIQUE	61
Diffuser et se faire connaître	61
S'informer et échanger	69
Communication interne	72
L'ÉQUIPE	73
Les formations	74
LES MOYENS FINANCIERS	75

UNE AGENCE AU SERVICE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



Créée à l'initiative du Gouvernement de la Région, l'Agence de Développement Territorial – ADT est constituée en asbl. Ses statuts coordonnés (publiés aux annexes du Moniteur belge du 31 juillet 2008) définissent son objet (article 3) :

«L'Agence de Développement Territorial est une structure stratégique du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. Elle a pour but de renforcer la gouvernance dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire et de revitalisation urbaine, de favoriser une politique cohérente et durable de la ville et de répondre aux objectifs inscrits dans le Plan Régional de Développement (PRD) et dans les documents stratégiques régionaux.

La connaissance territoriale et le développement territorial sont les deux axes de travail dans lesquels s'inscrivent les missions de l'ADT :

- > la **connaissance territoriale** vise une connaissance commune du territoire et des outils de développement par tous les acteurs régionaux et locaux, par le biais d'une analyse du développement urbain au moyen de l'observation des quartiers et de l'évaluation des politiques de la ville ;
- > le **développement territorial** vise à anticiper (mener des études permettant de déterminer des choix stratégiques pour la Région), accompagner (les partenaires directement concernés par le développement de la zone ou du projet) et coordonner (les actions et les acteurs) les choix de développement du territoire régional, en concertation avec tous les acteurs régionaux, locaux et autres, ainsi que de les opérationnaliser.»

Intermédiaire entre les acteurs publics et privés, l'Agence a pour mission de faire converger les points de vue et les actions en matière de connaissance et de développement territorial. Cette convergence s'appuie sur l'intérêt commun des parties représentées.

La composition de son Conseil d'administration et de son Assemblée générale souligne la volonté du Gouvernement de faire de l'ADT une plateforme de discussion et de travail entre les acteurs publics du développement urbain. Sa gouvernance veille à garantir une autonomie de gestion dans le cadre fixé par le Conseil d'administration et le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

LA LETTRE DE MISSIONS

La lettre de missions 2011-2015 intègre les pistes de travail assignées par l'accord de Gouvernement 2009-2014.

L'ADT est ainsi devenue un « facilitateur » de la connaissance et du développement harmonieux du territoire, au service de l'ensemble des acteurs urbains publics et privés (habitants, entreprises, usagers...) bruxellois, belges et étrangers.

L'ADT a pour tâche de :

> **faciliter la connaissance de la ville**

Elle active la connaissance pour mieux répondre aux enjeux stratégiques auxquels la Région de Bruxelles-Capitale est confrontée, en facilitant l'analyse de l'évolution socio-économique du territoire ;

> **faciliter le développement urbain, en particulier les zones stratégiques**

Elle s'assure de la réalisation des options prises par le Gouvernement. Elle anticipe, accompagne et coordonne les choix de développement du territoire régional, en concertation avec tous les acteurs régionaux, locaux, publics et privés.

Concrètement, l'Agence rassemble les acteurs et facilite le dialogue entre eux. Elle s'engage vis-à-vis des acteurs et des décideurs. Elle tend à répondre aux attentes des citoyens (habitants et usagers) comme à celles du secteur privé. Elle développe une vision prospective à long terme pour la Région de Bruxelles-Capitale.

La nature de ses missions incite l'Agence à s'inscrire résolument dans un modèle de gestion par projet qui lui permet d'assurer son rôle d'interface. À cet effet, elle promeut des outils communs permettant aux différents partenaires de gagner en efficacité.

La gestion par projet exige un suivi régulier de la qualité de la production et du feedback vers les partenaires, demande d'investir dans un profil élevé des compétences de son équipe, nécessaires pour mener à bien ces engagements. Elle demande une organisation fonctionnelle souple au sein et entre les équipes et nécessite une communication interne efficace.

Enfin, pour assurer sa mission d'interface et sa gestion partenariale, la communication vers l'ensemble de ses partenaires et des acteurs urbains est à considérer comme un outil stratégique majeur. ■

UNE REPRÉSENTATION DES ACTEURS PUBLICS DE LA VILLE



La composition des organes décisionnels de l'ADT traduit la volonté d'organiser une plateforme de travail et d'échange de savoirs entre les acteurs du développement urbain.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est composée de représentants :

- > du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- > des administrations, organismes d'intérêt public et institutions communautaires de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- > des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

Le 18 décembre 2014, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale désignait sur proposition, le nouveau représentant de la Direction Rénovation urbaine de Bruxelles Développement urbain.

L'Assemblée générale réunie le 22 mai a acté la démission de Fabienne Lontie et a admis comme membre Philippe Piereuse.

Depuis le 22 mai 2015, l'Assemblée générale est composée comme suit :

Les représentants du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :

- Yves Goldstein, Président (pour le Ministre-Président) ;
- Matthias Van Wijnendaele (pour le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics) ;
- Antoine de Borman (pour la Ministre du Logement, de la Qualité de vie, de l'Environnement et de l'Énergie) ;
- Pieter De Keyser (pour le Ministre des Finances, du Budget et des Relations extérieures) ;
- Delphine De Valkeneer (pour le Ministre de l'Économie et de l'Emploi) ;
- Tom Demeyer (pour la Secrétaire d'État en charge de la Sécurité routière et de l'Informatique régionale et communale et de la Transition numérique) ;
- Emily Moens (pour la Secrétaire d'État en charge du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente) ;
- Gaëtan Van Wylick (pour la Secrétaire d'État en charge de la Propreté publique et de la Collecte et du Traitement des déchets, de la Recherche scientifique, des Infrastructures sportives communales et de la Fonction publique).

Les représentants des administrations régionales, organismes d'intérêt public et institutions communautaires de la Région de Bruxelles-Capitale :

- Philippe Barette (Bruxelles Mobilité) ;
- Philippe Boland (Bruxelles Environnement) ;
- Corentin Dussart (Cellule de Gestion et de Coordination FEDER 2007-2013) ;
- Jacques Evenepoel (Société des transports intercommunaux de Bruxelles – STIB) ;
- Yves Frémal (Bruxelles-Propreté) ;
- Ann Geets (Direction Études et Planification de Bruxelles Développement Urbain – DEP) ;
- Martine Gossuin (Citydev.brussels) ;
- Catherine Grosjean (Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale – SLRB) ;
- Bernadette Lambrechts (Administration de la Commission communautaire française – Cocof) ;
- Philippe Piereuse (Direction Rénovation Urbaine de Bruxelles Développement Urbain – DRU) ;
- Philippe Matthis (Société régionale du Port de Bruxelles) ;
- Arnaud Texier (Atrium.brussels, Agence Régionale du Commerce) ;
- Pieter Van Camp (Administratie van de Vlaamse Gemeenschapscommissie – VGC).

Les représentants des 19 communes:

- Ahmed Mohamed Azzouzi (Commune de Saint-Josse-ten-Noode);
- Geoffroy Coomans de Brachène (Ville de Bruxelles);
- Magali Cornelissen (Commune de Ganshoren);
- Armand De Decker (Commune d'Uccle);
- Lorraine de Fierlant (Commune de Schaerbeek);
- Damien De Keyser (Commune de Woluwe-Saint-Pierre);
- Jean-Claude Englebert (Commune de Forest);
- Nathalie Gilson (Commune d'Ixelles);
- Paul Leroy (Commune de Jette);
- Christophe Magdalijs (Commune d'Auderghem);
- Olivier Mahy (Commune de Molenbeek-Saint-Jean);
- Laurent Mertens (Commune de Koekelberg);
- Vincent Riga (Commune de Berchem-Sainte-Agathe);
- Tristan Roberti (Commune de Watermael-Boitsfort);
- Nadine Sonck (Commune de Woluwe-Saint-Lambert);
- Pierre Thomas (Commune d'Evere);
- Frank Van Bockstal (Commune d'Etterbeek);
- Thierry Van Campenhout (Commune de Saint-Gilles);
- Gaëtan Van Goidsenhoven (Commune d'Anderlecht).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est composé de représentants :

- > du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- > des administrations, organismes d'intérêt public et institutions communautaires de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- > de la Ville de Bruxelles et de 5 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

L'Assemblée générale du 22 mai 2015 a procédé à la nomination de Philippe Piereuse comme administrateur en remplacement de Fabienne Lontie.

Le Conseil d'administration est donc composé comme suit depuis ce 22 mai 2015 :

Les représentants du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :

- Yves Goldstein, Président ;
- Matthias Van Wijnendaele, Premier Vice-Président ;
- Antoine de Borman, Second Vice-Président ;
- Pieter De Keyser, Trésorier ;
- Delphine De Valkeneer ;
- Tom Demeyer ;
- Emily Moens, Secrétaire ;
- Gaëtan Van Wylick.

Les représentants des administrations régionales, organismes d'intérêt public et institutions communautaires de la Région de Bruxelles-Capitale :

- Philippe Barette ;
- Philippe Boland ;
- Corentin Dussart ;
- Jacques Evenepoel ;
- Yves Frémal ;
- Ann Geets ;
- Martine Gossuin ;
- Xavier Leroy ;
- Bernadette Lambrechts ;
- Philippe Piereuse ;
- Philippe Matthis ;
- Arnaud Texier ;
- Pieter Van Camp.

Les représentants des communes :

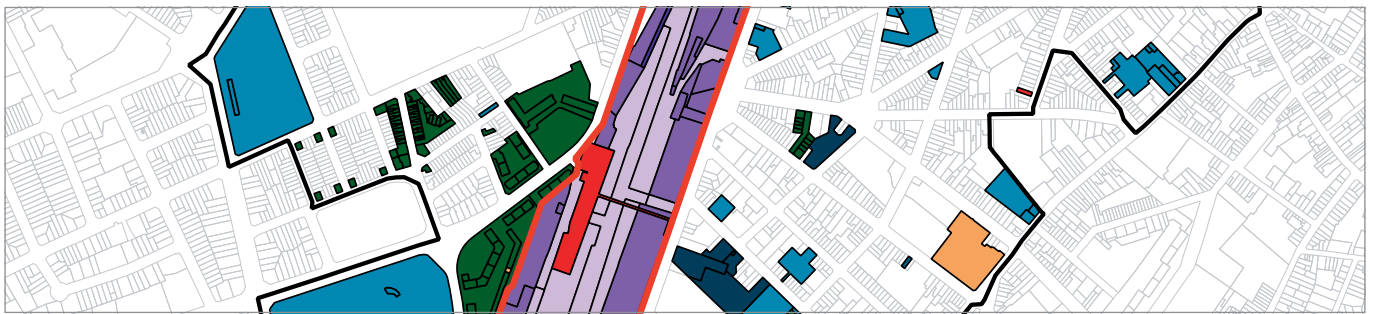
- Geoffroy Coomans de Brachène ;
- Lorraine de Fierlant ;
- Damien De Keyser ;
- Jean-Claude Englebert ;
- Olivier Mahy ;
- Thierry Van Campenhout.

LES RÉUNIONS

Assemblée générale statutaire du 22 mai: admission d'un nouveau membre et sa nomination en tant qu'administrateur, approbation du rapport d'activités 2014, approbation du compte des recettes et des dépenses 2014, quitus aux administrateurs et adoption du budget 2015.

Le **Conseil d'administration** s'est réuni à onze reprises: les 30 janvier, 6 mars, 27 mars, 24 avril, 22 mai (à l'issue de l'AG), 26 juin, 17 juillet, 2 octobre, 30 octobre, 27 novembre et 18 décembre. ■

LA CONNAISSANCE TERRITORIALE : FACILITER LA COMPRÉHENSION DU TERRITOIRE



OBJECTIFS ET MÉTHODE

La Connaissance territoriale vise à mettre à disposition des acteurs régionaux, dont les décideurs, les éléments de connaissance du territoire leur permettant d'assurer la mise en place de politiques, de programmes et de projets. Ainsi l'Agence assume notamment un rôle de « préparateur » à la décision et à la concrétisation des différents projets territoriaux qui voient ou doivent voir le jour à Bruxelles.

L'ADT traite les thématiques en lien avec le développement du territoire, en prenant en compte les informations disponibles – dont les statistiques, les expériences de terrain, les informations transmises par les différents acteurs actifs à Bruxelles...

Pratiquement, la Connaissance territoriale se concrétise par le partage d'informations entre acteurs et le développement concerté d'« outils » :

- > Mutualiser la connaissance des acteurs publics et privés et mettre en réseau les producteurs d'informations ;
- > Créer des outils de veille et d'analyse territoriale : élaboration d'un cadastre des terrains et des immeubles disponibles pour assurer la production de logements et d'équipements ; rédaction de diagnostics préparant les plans d'aménagement dans les pôles de développement ;...
- > Mener des analyses territoriales thématiques : les Monitorings de l'offre scolaire et des équipements culturels visant à analyser l'offre et les besoins ; l'observation des pratiques urbaines des étudiants en lien avec les politiques de logement, d'aménités urbaines...
- > Accompagner des projets stratégiques (consultance) : le Plan Régional de Développement Durable (PRDD) dans toutes ses phases d'élaboration ; la mise en place d'un « pôle médias » à Reyers en accompagnant son développement socioéconomique...
- > Observer et assurer la veille de territoires spécifiques : élaboration de la « Zone de Rénovation Urbaine » (ex-EDRLR) ;
- > Organiser des événements en y assurant une expertise sur les enjeux urbains : colloque, matinées de travail, séances de présentation...

Pour ce faire, le travail est mené en deux phases principales :

1. Une phase d'état des lieux et d'analyse dans laquelle il s'agit de :
 - a. rechercher des informations par thématique / problématique / secteur en organisant des rencontres, groupes de travail, séminaires avec les fournisseurs d'informations concernés (phase de repérage) ;
 - b. déterminer des indicateurs pertinents / organiser des enquêtes ou des sondages ;
 - c. collecter des données statistiques (transmission facilitée et structurée des données par les fournisseurs de données) ;
 - d. traiter des données (diagnostic, construction d'outils de suivis...);
 - e. réaliser des analyses territoriales au niveau de la Région, au niveau d'un périmètre spécifique ou par grands projets ;
 - f. rédiger des rapports / communiquer les résultats / croiser les informations des acteurs / animer des groupes de travail.
2. Une phase de suivi régulier ou de veille dans laquelle il convient de :
 - a. assurer le suivi des indicateurs quantitatifs (produits par des instituts de statistique, des observatoires sectoriels, ou résultats de benchmarking...) et qualitatifs (issus par exemple d'« enquêtes de satisfaction », de sondages d'opinion, d'analyses de terrain, d'études d'impact...);
 - b. communiquer avec les acteurs et suivre avec eux des éléments d'analyse (animer des groupes de travail, des colloques, des séminaires...);
 - c. prendre en considération les événements émergents et évaluer dans quelle mesure ils nécessitent une adaptation de critères d'observation et/ou d'indicateurs.

LA PROMOTION DU PARTAGE DES CONNAISSANCES : LA COOPÉRATION ENTRE ACTEURS

Depuis sa création, l'Agence promeut la mutualisation de la connaissance relative à l'évolution du territoire régional et métropolitain bruxellois entre les acteurs publics. Elle veille, à cet effet, à mener ses activités en intégrant les travaux des autres acteurs de la Connaissance territoriale. L'Agence tente également d'élaborer ses outils et travaux en coopération avec les acteurs publics (principalement, régionaux, communautaires et locaux) ou privés sur des dossiers spécifiques.

En vue d'améliorer la qualité des consultances, l'Agence a continué à étendre les coopérations avec le monde académique (co-organisation avec Brussels Academy de Master classes...) et les producteurs de données régionaux (diagnostic Gare de l'Ouest, diagnostic Pôle « Léopold III-Défense-OTAN »...).

Les coopérations avec les acteurs de l'État fédéral, de la Région, des Communautés et des Communes se sont prolongées et amplifiées dans le cadre de la réalisation des différents Monitorings des équipements et du cadastre du foncier des terrains et immeubles disponibles et, plus globalement, de la démarche de veille sur le territoire régional.

OUTILS DE VEILLE ET ANALYSE TERRITORIALE

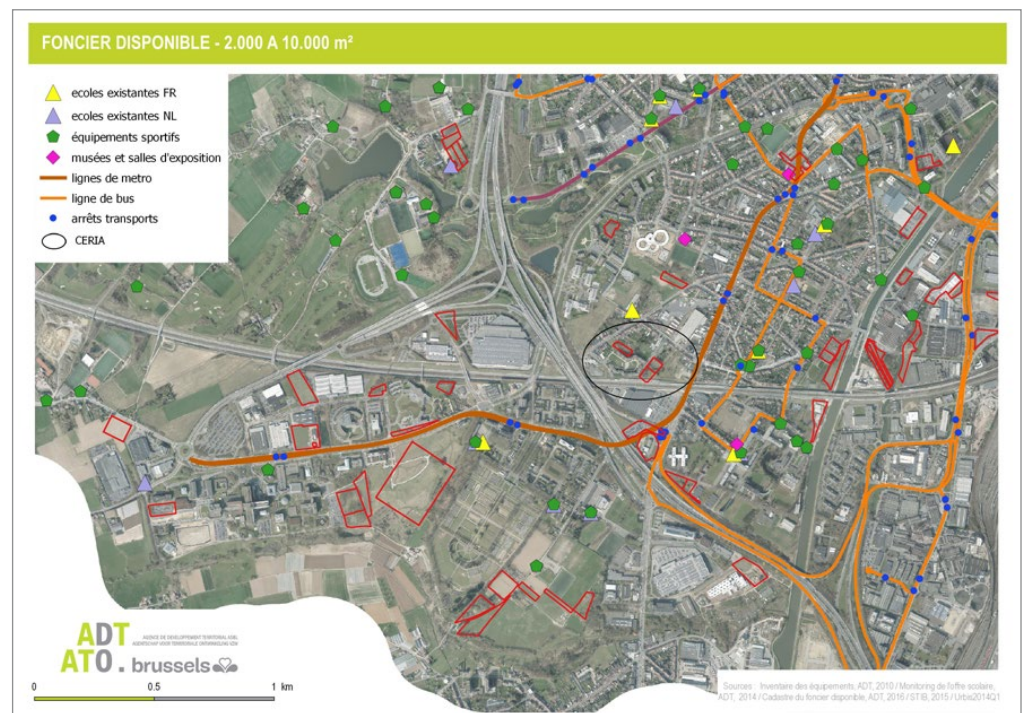
Le chapitre « Une politique d'aménagement du territoire volontariste » de l'accord de Gouvernement 2014-2019 consacre la « mise en place d'une stratégie urbaine qui offre une réponse opérationnelle » aux défis de la Région. La pertinence de cette stratégie ne dépendra pas seulement du volontarisme des instances ou d'une gestion efficace et effective. Il convient également de l'appuyer par une démarche active d'observation et d'analyse territoriale, souvent suivie dans le temps, appelée « veille territoriale ». Dans ce cadre, l'ADT s'inscrit dans une mission d'élaboration de diagnostics et d'analyse territoriale servant à planifier l'aménagement des pôles de développement.

La mise en œuvre d'une « veille territoriale » repose sur la réalisation de diagnostics territoriaux transversaux et d'études sur des thèmes précis afin de :

- > mieux connaître un territoire (via une série d'informations disponibles), ses besoins et ses potentialités (via un réseau structuré d'acteurs) ;
- > de détecter à temps les problèmes ;
- > d'évaluer les investissements des pouvoirs publics.

Le Cadastre des terrains et des immeubles disponibles

Différents accords de Gouvernement énoncent l'idée de réaliser un inventaire des réserves foncières disponibles sur le territoire régional. Le 28 novembre 2014, le Conseil d'administration de l'ADT approuvait la réalisation d'un « Cadastre des terrains et bâtiments disponibles » sur l'ensemble du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.



Cette collaboration ADT - DEP (Direction Études et Planification de Bruxelles Développement Urbain) se déroule en 3 grandes étapes :

1. renseignements : recherche et rassemblement des données... ;
2. typologie des terrains et bâtiments : réalisation de fiches multicritères ;
3. vérification/complétion sur le terrain : évaluation qualitative.

Ce cadastre constitue un outil de veille du foncier disponible, offrant aux opérateurs publics un support dans leur recherche de biens adéquats pour faciliter la production de logements et d'équipements afin de répondre à l'enjeu de la croissance démographique.

L'année 2015 a marqué la concrétisation et l'opérationnalisation du Cadastre du foncier disponible :

- > Finalisation de l'étape 1 : entre les mois de janvier et de juillet 2015, l'ADT a rencontré plus de trente acteurs, afin de présenter la méthodologie et les objectifs de la mission. Les rencontres ont été l'occasion de récolter des informations sur le foncier disponible dont ils sont propriétaires ou dont ils ont connaissance de la disponibilité. Il s'agit des services de l'urbanisme, du logement et/ou des propriétés communales des 19 communes; des administrations et des para-régionaux (SLRB, Citydev.brussels, Fonds du Logement, SAF, Régie foncière régionale, BDU, Bruxelles Mobilité, STIB, Bruxelles Environnement, Port de Bruxelles); des institutions communautaires (FWB-AGI, Service infrastructures COCOF); des structures fédérales (SNCB, INFRABEL, Régie des bâtiments); ainsi que des Universités (ULB, FUSL, VUB, UCL).

Ces informations ont été vérifiées, complétées, uniformisées afin d'être transférées dans une base de données géoréférencées visant la réalisation de requêtes, de cartes et de fiches techniques.

Cet outil a permis de répondre à des demandes précises d'acteurs régionaux, communaux, communautaires... sur les disponibilités foncières bruxelloises. En 2015, les demandes concernaient majoritairement l'implantation de nouveaux équipements scolaires, mais aussi une analyse globale de la situation du foncier public et vacant sur le Territoire du canal.

- > Réalisation de l'étape 2 selon les demandes : la réalisation de fiches techniques répond au besoin d'un acteur sur un site donné. Il s'agit d'analyser l'environnement urbain du site, le type de propriétaire, la typologie du terrain ou du bâtiment..
- > Mise en œuvre de l'étape 3 : la vérification sur le terrain de l'exactitude des informations reçues s'est faite tout au long de l'année 2015, notamment grâce à la collaboration de stagiaires.

Si nécessaire, la DEP transmet à l'ADT des informations sur le type de propriétaire. Ces informations sont extraites du Cadastre fédéral.

Grace à sa participation au Conseil Consultatif du logement de la Région de Bruxelles-Capitale (CCL), l'Agence a pu compléter ses informations sur le foncier disponible appartenant aux pouvoirs communaux et régionaux. Ces derniers étant invités à présenter leurs stratégies et leurs réserves foncières lors des différentes réunions. L'ADT a aussi présenté à 2 reprises l'état d'avancement de sa mission.



Diagnostic : Pôle « Léopold III-Défense-OTAN »

En juillet 2015, le Cabinet du Ministre-Président a demandé à l'ADT de lancer une étude de définition pour réfléchir sur la future programmation du site actuel de l'OTAN.

L'Agence a démarré cette mission en septembre 2015 par la réalisation d'un diagnostic complet des quartiers voisins du site (voir également la partie Développement territorial).

Le diagnostic s'attache, entre autres, à actualiser et synthétiser les études et projets existants (diagnostic PPAS Da Vinci, projet Top Noordrand, Schéma directeur de Haren...) et à établir un état des lieux fin du territoire (en traitant des données statistiques, en rencontrant une série d'acteurs, en explorant sur le terrain, en inventoriant des projets...), dans le but de définir les enjeux et les priorités qui permettront de déterminer des scénarios de programmation pour ce territoire (voir également la partie Développement territorial).

Dans ce cadre, un grand nombre d'acteurs concernés par le devenir du site a été rencontré tels que les communes (Ville de Bruxelles, Evere), les acteurs régionaux pertinents (dont Bruxelles Mobilité, Bruxelles Environnement, Citydev.brussels, la Direction Logement), l'État fédéral via la Défense et les acteurs de la Région flamande (dont Ruimte Vlaanderen, Vlaams Landmaatschappij, la Commune de Zaventem)...

Un premier Comité de pilotage a eu lieu le 14 décembre 2015 lors duquel un pré-diagnostic a été présenté.



Diagnostic : Pôle « Gare de l'Ouest »

En janvier 2015, à la demande du Cabinet du Ministre-Président, l'ADT a entamé la réalisation d'une étude de définition pour la Gare de l'Ouest. Cette étude porte sur la ZIR n°3 et sur les îlots et espaces publics qui la bordent. Cette étude de définition a pour ambition de définir les grands enjeux à partir d'un diagnostic démographique, socio-économique et paysager.

Cette étude de définition s'attache, entre autres, à synthétiser les études et projets existants (projet Eurostation, Metropolitan landscape, projets de plans de mobilité, Tram De Lijn...), à établir un diagnostic fin du territoire (en reprenant des statistiques, en rencontrant une série d'acteurs, en travaillant sur le terrain, par un inventaire des projets... afin de bien appréhender les enjeux du territoire par rapport à la demande), à déterminer un programme fonctionnel pertinent.

Afin de préciser les enjeux et priorités, 3 ateliers thématiques ont été menés avec les acteurs concernés (mobilité, paysage et urbanisme). La grande majorité des propositions issues de ces ateliers sont intégrées dans l'étude de définition.

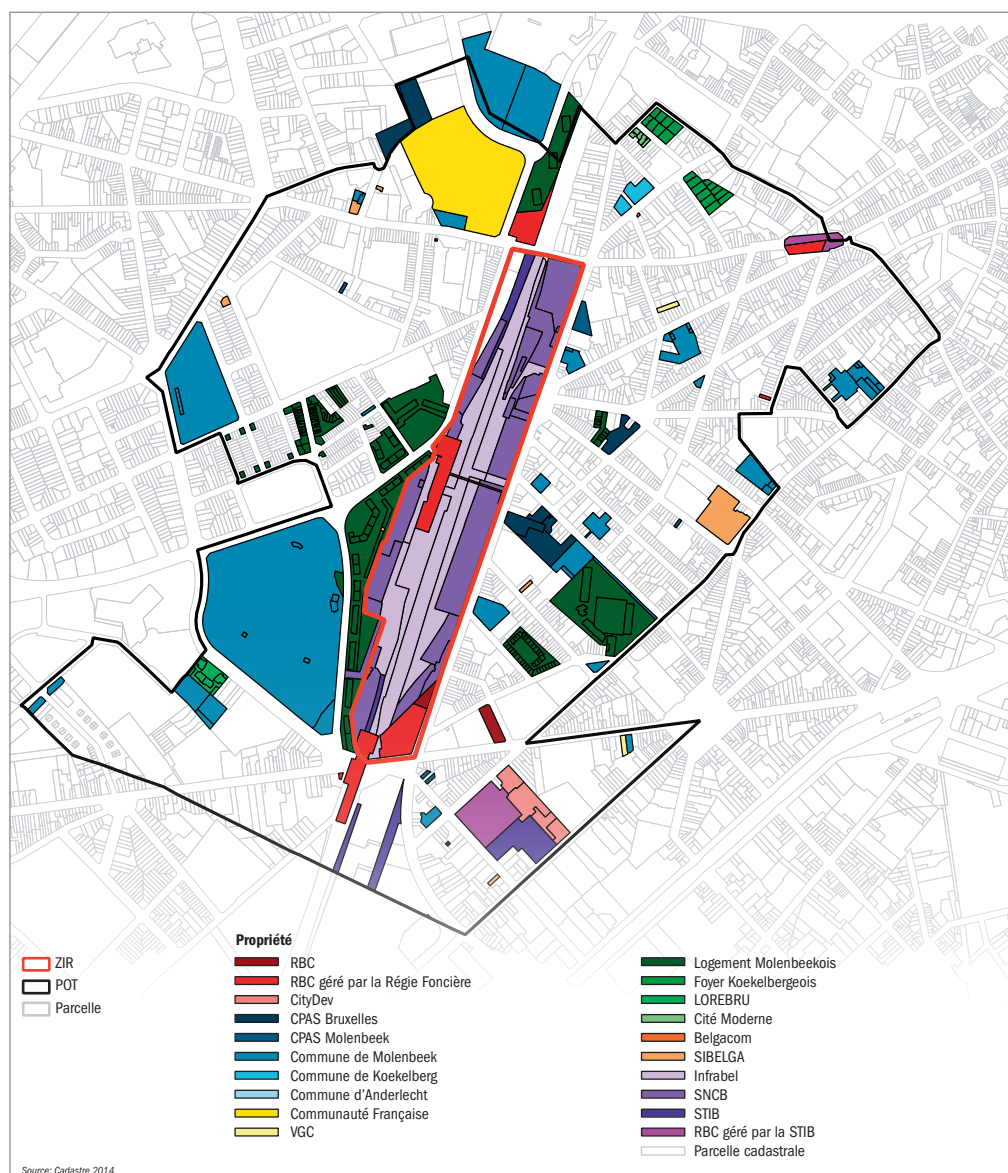


Table ronde / thématique	Dates	Acteurs invités	Agenda de la réunion
Mobilité	23/04/2015	<ul style="list-style-type: none"> > Cabinet du Ministre-Président > Cabinet de la Ministre du Logement, de la Qualité de vie, de l'Environnement > Cabinet du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics > ADT > DEP > bMa > Bruxelles Mobilité > Commune de Molenbeek > De Lijn > Eurostation > Bruxelles Environnement > STIB 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation générale de l'étude, du site et des enjeux (ADT) 2. Présentation de la situation existante, des projets en cours et la vision de Bruxelles Mobilité sur le site et ses alentours (Bruxelles Mobilité) 3. Présentation des pistes de réflexion et des questions à débattre (ADT) 4. Premier tour de table avec présentation de chacun des acteurs présents et leurs réactions quant aux questions soulevées précédemment
Paysage	28/04/2015	<ul style="list-style-type: none"> > Cabinet du Ministre-Président > Cabinet de la Ministre du Logement, de la Qualité de vie, de l'Environnement > Cabinet du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics > ADT > DEP > bMa > Bruxelles Mobilité > Commune de Molenbeek > Eurostation > Bruxelles Environnement > SAF > Beliris > Bureau d'études : Coloco/DEV Space/Agence Bas Smet 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation générale de l'étude, du site et des enjeux (ADT) 2. Présentation de l'étude Metropolitan Landscape, site n°2 : Scheutbos-Gare de l'Ouest (équipe Coloco, Dev Space et Gilles Clément) 3. Présentation des pistes de réflexion et des questions à débattre (ADT) 4. Tour de table
Urbanisme et programmation	5/05/2015	<ul style="list-style-type: none"> > Cabinet du Ministre-Président > Cabinet de la Ministre du Logement, de la Qualité de vie, de l'Environnement > Cabinet du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics > ADT (DCT et DDT) > DEP-DEP > bMa > Bruxelles Mobilité > Commune de Molenbeek > De Lijn > Eurostation > Infrabel > Bruxelles Environnement > STIB > Atrium > DRU > Beliris > Artgineering > DEV Space > Agence Bas Smet > MSA 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation générale de l'étude, du site et des enjeux (ADT) 2. Présentation du Schéma directeur de 2009 (Beliris) 3. Présentation des pistes de réflexion et des questions à débattre (ADT) 4. Tour de table



Un Comité de pilotage a suivi la réalisation de cette étude. Le Comité de pilotage est composé des membres des structures suivantes : Cabinet du Ministre-Président, ADT, BDU/DEP, bMa, SAF, BDU/DRU, Commune de Molenbeek et Eurostation.

Date	Ordre du jour
05/03/2015	<ol style="list-style-type: none"> 1. Missions de l'ADT 2. Méthodologie et calendrier 3. Étude de définition + premières conclusions 4. Priorités en termes de mode opératoire et actions concrètes
29/04/2015	<ol style="list-style-type: none"> 1. Étude de définition, point d'avancement; Remise aux membres du comité de pilotage d'un projet de document 2. Modus operandi du masterplan 3. Point d'attention : remisage des rames de métro de la STIB
13/05/2015	<ol style="list-style-type: none"> 1. Étude de définition, point d'avancement 2. Orientations du masterplan
23/06/2015	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation de l'étude de définition par l'ADT 2. Remarques sur l'étude de définition, discutées lors du Comité de pilotage

Le rapport final a servi de base à l'écriture du cahier de charges du « Masterplan paysage ». Il constitue la base d'une veille que l'ADT met en place pour le Périmètre d'Observation Territoriale de la Gare de l'Ouest.

Le travail réalisé dans le cadre de l'étude de définition pourra également alimenter le diagnostic du Contrat de Renovation Urbaine prévu sur la zone Gare de l'Ouest.

L'étude de définition a été présentée à une réunion inter-cabinets ministériels le 29 septembre. L'étude a été approuvée par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale le 8 octobre¹.

¹ Le rapport est disponible sur <http://www.adt-ato.brussels/fr/connaissance-territoriale/diagnostics-territoriaux/gare-de-l'ouest>.

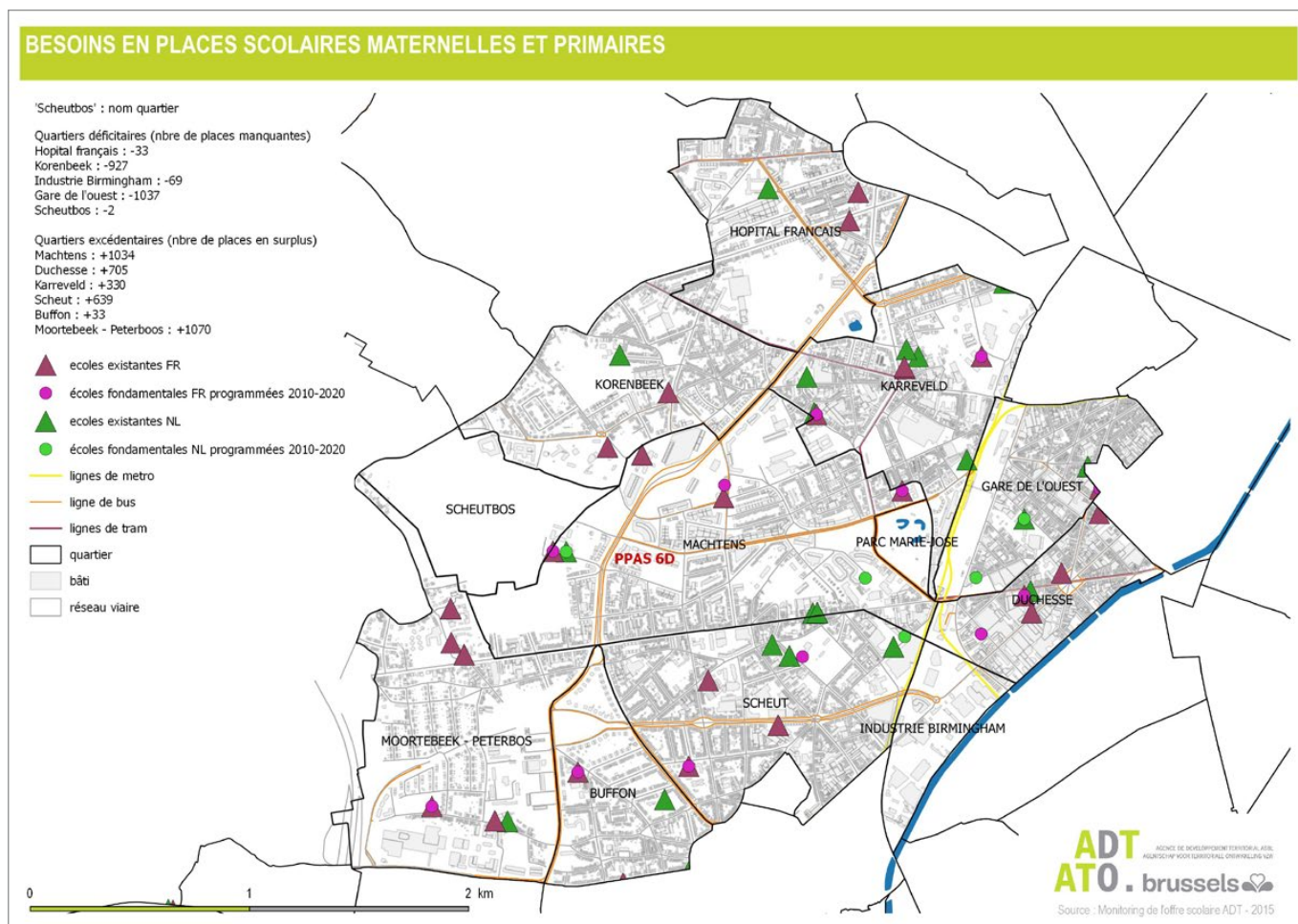
OUTILS DE VEILLE ET ANALYSE TERRITORIALE THÉMATIQUES

L'analyse territoriale se réalise à différentes échelles du territoire, en fonction des thématiques/problématiques à prendre en considération.

Les besoins territoriaux en équipements scolaires

En 2015, la veille territoriale sur les équipements scolaires a été principalement axée sur l'analyse chiffrée des besoins en places scolaires, en réponse à des demandes précises des pouvoirs communaux ou d'opérateurs de l'enseignement. Cette analyse a également été intégrée dans les diagnostics territoriaux en lien avec le développement des nouveaux quartiers (voir partie « outil de veille et analyse territoriale »).

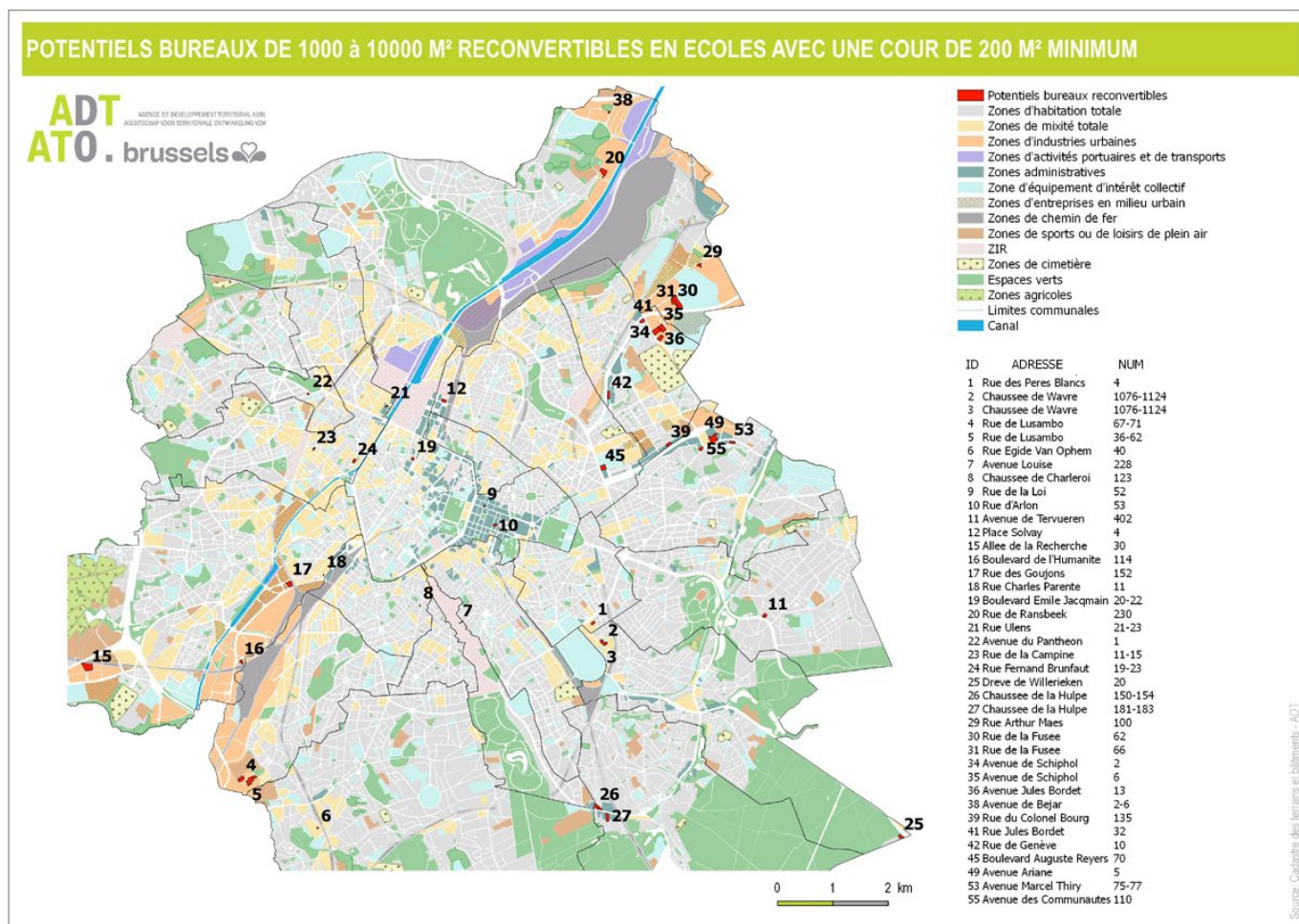
Ce type d'analyses territoriales a pour objectif d'évaluer la pertinence de réaliser de nouveaux équipements scolaires. Ces analyses ont été réalisées pour les territoires suivants : site CERIA, Quartier Biestbroeck, Quartier Heyvaert, Tour et Taxis, Gare de l'Ouest, Josaphat, Reyers, Commune de Molenbeek, Commune d'Evere...



Des analyses liées aux potentialités de reconversion de bureaux en équipements scolaires ont également été réalisées, parallèlement à l'établissement d'une cartographie globale des bureaux reconvertibles sur l'ensemble du territoire bruxellois.

L'Agence a poursuivi le recensement des projets de logements en collaborant avec la Direction de l'Urbanisme et l'Observatoire des permis de la Direction Études et Planification. Il s'agit de recenser les projets de logements en vue d'identifier, le cas échéant, leur impact sur les besoins en places scolaires (« veille logement »)², ainsi que le recensement des terrains ou bâtiments mobilisables pour créer des équipements scolaires (voir « Cadastre des terrains et bâtiments disponibles »).

Le Département Connaissance participe, par ailleurs, à la préparation d'un guide pratique pour les pouvoirs subsidiants et les constructeurs d'écoles sur le territoire régional. Ce guide pratique sera accessible sur internet. Il devra comprendre un volet « Urbanisme scolaire ». En 2015, une première exploration des études et autres sources existantes sur le sujet a été analysée pour la facilitatrice école.



² L'ADT a obtenu, en 2015, un accès à la base de données NOVA qui centralise les demandes de permis logement.



FACILITATEUR ÉCOLE

Entrée en fonction en mai 2014, la Facilitatrice École est chargée, par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, dans le respect des compétences régionales et communales, de la facilitation et de la coordination sur le territoire régional, des procédures visant la création de nouvelles places dans les écoles à Bruxelles.

En 2015, le Gouvernement a complété ces missions, en chargeant la Facilitatrice École du suivi des chantiers liés au Programme bruxellois pour l'enseignement de l'axe 2 de la Stratégie 2025.

La Stratégie 2025 est portée par les Ministres compétents de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commission communautaire française, de la Vlaamse Gemeenschapscommissie et de la Région de Bruxelles-Capitale, ainsi que par les partenaires sociaux bruxellois. Elle se décline en 18 grands objectifs et près de 160 chantiers dans les domaines de l'économie, de la recherche, de l'emploi, de la formation, et de l'enseignement pour redynamiser l'économie bruxelloise.

Les **missions** de la Facilitatrice École consistent à :

- > Réaliser le monitoring de l'offre et de la demande scolaires en Région de Bruxelles-Capitale : compilation des projets de création de places dans les écoles et évaluation des besoins en création de places dans l'enseignement fondamental et secondaire.
- > Faciliter la réalisation des projets de création de places dans les équipements scolaires :
 - appui personnalisé aux pouvoirs organisateurs dans le suivi administratif de leur dossier de création de places scolaires ;
 - développer des outils (de type « guide de bonnes pratiques ») pour les porteurs de projets scolaires afin de faciliter la création d'écoles en Région de Bruxelles-Capitale ;
 - initier les contacts préalables entre les porteurs de projets et les acteurs régionaux et communaux du développement urbain.
- > Veiller à la mutualisation des moyens financiers afin d'accélérer la production d'écoles et de favoriser leur insertion comme éléments structurant de la ville.
- > Identifier les différents subsides régionaux bénéficiant directement ou indirectement aux écoles et faire une proposition de coordination de ceux-ci au Gouvernement régional bruxellois.

- > Travailler sur l'environnement scolaire via l'élaboration par la Région de schémas d'aménagement territorial aux alentours des écoles (mobilité, espaces verts et infrastructures sportives, éclairage public, présence d'éducateurs de rue, gardiens de la paix).
- > Étudier la qualité des infrastructures scolaires et élaborer un guide à l'attention des pouvoirs organisateurs reprenant certaines suggestions pour augmenter leur qualité.
- > Participer à l'élaboration de la stratégie de lutte contre le décrochage scolaire et gérer le Dispositif d'accrochage scolaire.

Pour mener à bien ses missions, la Facilitatrice École est chargée de réunir un **Comité d'Expertise École**. Il est composé des représentants des pouvoirs organisateurs présents en Région de Bruxelles-Capitale et des représentants des administrations régionales et communautaires intervenant lors de la création d'équipements scolaires.

En 2015, le Comité d'Expertise École a été réuni à deux reprises: les 12/02 et 29/06/2015.

La Facilitatrice École est chargée de communiquer, de manière régulière, au Gouvernement, un rapport portant sur l'état d'avancement des projets, les difficultés rencontrées, les éventuelles pistes de mesures et propositions dont il pourrait se saisir. En janvier 2015, un premier rapport d'activités a été transmis au Gouvernement bruxellois³.

Le Service Facilitateur École

En juillet 2015, le Gouvernement a autorisé le recrutement de deux chargées de mission afin d'assister la Facilitatrice École dans la réalisation de ses missions. Les deux chargées de mission sont entrées en fonction en décembre 2015 et en janvier 2016.

En 2015, le Gouvernement a également décidé du transfert du Dispositif d'accrochage scolaire, en 2016, vers le « Service Facilitateur École ».

³ <http://www.adt-ato.brussels/sites/default/files/documents/150911-rapport GRBCNL-web-FR.pdf>



Le « Monitoring des équipements culturels »

L'accord de Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale formule l'idée d'avoir une « vision territoriale de la diffusion culturelle », et cela afin de promouvoir la culture au niveau des politiques d'aménagement du territoire, d'économie et d'emploi... de manière intégrée et en partenariat avec les institutions communautaires. L'accord de Gouvernement énonce également la volonté de mener une politique d'adéquation entre l'offre et la demande d'équipements culturels et cela sur base des potentialités foncières pour « l'implantation des nouveaux équipements culturels sur base de cadastres »⁴.

Par ailleurs, l'accord de Gouvernement de la Cocof prévoit qu'une « cartographie exhaustive de l'offre culturelle bruxelloise sera réalisée, avec le concours de l'Agence de Développement Territorial »⁵.

Pour répondre à ces besoins, l'ADT a proposé une méthodologie, en 2014, pour analyser les équipements culturels sur le territoire bruxellois.

Il s'agit :

- > de mettre à jour l'inventaire des équipements culturels de 2010⁶ afin de le compléter par d'autres services répertoriés ;
- > de compléter le travail réalisé par une appréciation qualitative (nombre de visiteurs, type de population, intensité de fréquentation...);
- > de créer un outil de veille (« Monitoring des équipements culturels») qui permettra d'assurer une mise à jour permanente des différentes structures culturelles présentes sur le territoire régional dans le but d'analyser les besoins par quartier. Cet outil sera hébergé dans la base de données « agenda.be » gérée par VisitBrussels, qui capitalise une grande quantité d'informations concernant les lieux qui hébergent les événements de type culturel et/ou touristique ;
- > de faire le lien entre équipements culturels et les orientations opérationnelles liées à l'aménagement du territoire (« Urbanisme culturel »), en particulier dans les « dix quartiers prioritaires » de la Région.

Pour ce faire, l'ADT a travaillé de concert avec les acteurs issus de services publics et certaines institutions représentatives du secteur culturel. L'organisation de groupes de travail a permis de :

- > finaliser la typologie des équipements de type beaux-arts et des arts plastiques, ainsi que le questionnaire à envoyer aux gestionnaires de ce type d'infrastructures, afin de récolter des données. Le questionnaire sera envoyé en 2016 via « agenda.be » ;
- > réunir les administrations des deux communautés compétentes dans le domaine de la culture, afin de se concerter sur une typologie des équipements pour le secteur du « vivre ensemble » et du « socio-culturel ».

⁴ Voir Accord de majorité, « Infrastructures culturelles », pp.79-80.

⁵ Voir Accord de majorité, « Gouvernance culturelle », p. 34.

⁶ Voir <http://www.adt-ato.brussels/fr/news/inventaire-des-equipements>.

Rencontres bilatérales

Institutions	Noms	Fonctions	Dates
Cabinets			
Cabinet du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale	Yves Goldstein Thierry Van Campenhout Justine Harzé	Chef de Cabinet Cellule Culture Cellule Développement Territorial	27/04/2015
Cabinet de la Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française (COCOF)	Anne Chaponan Cécile Vaincel	Conseillère Culture Conseillère Culture	17/07/2015
Administrations publiques concernées			
Cocof	Monica Glineur	Directrice Affaires culturelles, sport et tourisme	29/04/2015
VGC	Dirk Broekaert Karina Luytens	Directeur de la Direction générale Culture, Jeunesse et Sport Adjointe du Directeur	08/07/2015
Cocof	Monica Glineur Anne Lebrecht Janine Le Docte Philippe Preux	Directrice Affaires culturelles, sport et tourisme Attaché Attaché Attaché	21/09/2015
VGC	Dirk Broekaert Karina Luytens Benny Martin	Directeur de la Direction générale Culture, Jeunesse et Sport Adjointe du Directeur Coordinateur	24/09/2015
Fédération Wallonie Bruxelles	France Lebon Patricia Hubert	Directrice Générale de la Jeunesse et de l'Education Directrice du service de l'éducation permanente	02/10/2015
Cocof	Isabelle Fontaine	Directrice Affaires sociales et santé	26/10/2015
Organismes d'intérêt régional			
VisitBrussels	Alain Cornet	Web Content Copy	08/05/2015
VisitBrussels	Guy de Bellefroid Alain Cornet	Responsable d'agenda.be Web Content Copy	11/06/2015
Screen	Noël Magis	Président	16/6/2015
VisitBrussels	Julien Wadin Alain Cornet	Software Architect Web Content Copy	24/11/2015
Groupes de travail			
RAB BKO Visit.brussel VGC Kunstenpunt A+ Centre Culturel Jaques Frank DEP DEP	Sophie Alexandre Leen De Spiegelaere Alain Cornet Karina Luytens Joris Janssens Laurence Jenard Richard Jouckvsky Ralph Boswell Jean-Michel Vanobberghen	Coordinatrice Coordinatrice Web Content Copy Adjointe du Directeur Chargé de projet Directrice Directeur technique Attaché Attaché	09/02/2015
VisitBrussels VisitBrussels RAB BKO VGC Centre Culturel Jaques Frank DEP Observatoire des Politiques Culturelles	Alain Cornet Guy de Bellefroid Sophie Alexandre Bernard Boon Falleur Karina Luytens Richard Joukovsky Ralph Boswell Isabelle Paindavoine	Web Content Copy Responsable d'agenda.be Coordinatrice Collaborateur Adjointe du Directeur Directeur technique Attaché Directrice de recherches	26/02/2015
RAB BKO RAB-BKO A+	Sophie Alexandre Leen De Spiegelaere Bernard Boon Falleur Laurence Jenard	Coordinatrice Coordinatrice Collaborateur Directrice	02/06/2015

Institutions	Noms	Fonctions	Dates
Groupes de travail			
Visit.brussel RAB BKO RAB-BKO A+	Alain Cornet Sophie Alexandre Leen De Spiegelaere Bernard Boon Falleur Laurence Jenard	Web Content Copy Coordinatrice Coordinatrice Collaborateur Directrice	12/06/2015
RAB BKO RAB-BKO A+	Sophie Alexandre Leen De Spiegelaere Bernard Boon Falleur Laurence Jenard	Coordinatrice Coordinatrice Collaborateur Directrice	17/09/2015
RAB BKO RAB-BKO Cinéma Galeries Kunstenfestivaldesarts VisitBrussels	Sophie Alexandre Leen De Spiegelaere Bernard Boon Falleur Edouard Meier Marc Dewit Alain Cornet	Coordinatrice Coordinatrice Collaborateur Directeur Directeur technique Web Content Copy	29/10/2015
VGC VGC VGC Cocof Cocof Cocof Cocof CBAI	Dirk Broekaert Karina Luytens Benny Martin Monica Glineur Anne Lebrecht Isabelle Fontaine Philippe Preux Anaïs Carton	Directeur de la Direction générale Culture, Jeunesse et Sport Adjointe du Directeur Coordonateur Directrice d'administration des Affaires culturelles et du Tourisme Conseillère / chef de service Directrice d'administration des Affaires sociales et de la santé Conseiller / chef de service Chargée de mission	16/11/2015
Associations			
Concertation des Centres Culturels	Daphné Leclef Marie Camoin	Directrice Chargée de mission	01/12/2015
Directeurs techniques des équipements			
Argos	Rolf Quagebeur	Directeur général	09/07/2015
SonicVille	Pascal Flamme	Directeur technique	09/07/2015
Cinéma Galeries	Edouard Meier	Directeur	28/07/2015
Halles de Schaerbeek	Fernand Van Bever	Directeur technique	20/08/2015
Kunstenfestivaldesarts	Marc Dewit	Directeur technique	04/09/2015
BOZAR	Stéphane Van Reppelen	Directeur technique	08/09/2015
La Monnaie	Gérard Maraite	Directeur technique	09/09/2015
Ancienne Belgique	Marc Vrebos	Directeur technique	15/09/2015

La base de données du Monitoring sera complétée grâce à un développement d'«agenda.be», pour lequel VisitBrussels a reçu un financement régional spécifique. L'extension d'«agenda.be» permettra de développer un moteur de recherche pour les professionnels de la culture (artistes, groupes, associations...) afin d'avoir une information précise sur les caractéristiques des salles, ainsi que leurs disponibilités pour des activités de type de diffusion, travail, formation et autres.

L'ADT a coordonné, pour la Région de Bruxelles-Capitale, l'appel à projet lancé par Eurocities «Culture for cities and regions». L'Agence a été, par ailleurs, sélectionnée pour participer à un voyage d'étude à Lodzkie (Pologne). L'objectif est d'explorer le rôle que peut jouer la culture dans la revitalisation des quartiers. Ce sera également l'occasion pour l'ADT d'apporter son expertise au regard de la mise en place de l'outil de Monitoring des équipements culturels, ainsi que de faire des liens entre les expériences bruxelloises et celles d'autres villes participantes.



La vie étudiante

L'ADT a pris en 2013 l'initiative de mener une enquête destinée à dresser un panorama général de la vie étudiante à Bruxelles. Après un premier volet consacré aux étudiants des universités bruxelloises (réalisé en 2014), le second volet, mené au cours de l'année 2015, concerne les étudiants des Hautes écoles et des écoles supérieures des arts implantées en Région de Bruxelles-Capitale.

L'objectif du travail est d'affiner la connaissance des besoins spécifiques des étudiants en termes de logement, de mobilité, de consommation ou encore de loisirs, afin que la Région, à travers ses compétences, puisse mieux y répondre, et ainsi conforter Bruxelles comme première ville étudiante du pays.

L'intérêt d'une telle enquête a été conforté par l'adoption, le 2 juillet 2015, du Plan Logement étudiant par le Gouvernement régional.

Afin d'optimiser le taux de réponses, le questionnaire adressé aux étudiants a fait l'objet d'une importante communication (affiches et flyers), d'une mise en jeu de «cadeaux» fournis par VisitBrussels et de nombreuses relances auprès des établissements.

Plus de 4.300 réponses ont été recueillies en 2015 auprès des étudiants des 20 Hautes écoles et écoles supérieures des arts bruxelloises. Les données de l'enquête ont été analysées durant le second semestre et ont débouché sur un rapport publié en octobre.

Le 3 décembre 2015, l'ADT a organisé une séance d'information au BIP, dans le but de présenter les résultats de manière détaillée auprès des acteurs (publics et privés, locaux et régionaux) concernés par la thématique.

Les résultats, mis en relation avec ceux obtenus l'année précédente pour les étudiants universitaires, ont également été présentés à diverses occasions :

- > au Conseil d'administration de l'ADT, le 30 octobre 2015 ;
- > au Cabinet du Ministre-Président, le 26 novembre 2015 ;
- > au Conseil d'administration du Pôle académique de Bruxelles, le 1^{er} décembre 2015 ;
- > au «Midi du Développement Urbain» (BDU), organisé par le Service public régional bruxellois, le 8 décembre 2015 ;
- > à la Commission Vie étudiante, Démocratisation et Affaires sociales (Covédas) de l'ARES (Académie de recherche et d'enseignement supérieur), le 11 décembre 2015.

Une présentation est également prévue au Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale (CES) lors du premier semestre de 2016.

Par ailleurs, les étudiants de la KULeuven Campus Brussel, qui n'avaient pu être intégrés lors de l'enquête de 2014, ont été interrogés en même temps que les étudiants des Hautes écoles. Le rapport sur les étudiants universitaires (volet 1) a été actualisé en fonction de ces nouvelles données.

Les données recueillies lors des deux volets ont été agrégées afin d'obtenir des chiffres globaux représentatifs de l'ensemble de la population étudiante bruxelloise. Une analyse synthétique sera disponible dans le courant du premier trimestre de l'année 2016.



À l'issue de cette étude, plusieurs pistes de travail ont été soulevées afin de poursuivre la dynamique entamée :

- > Sur le plan de la connaissance: compléter le « panorama » par d'éventuelles données détenues par les communes ou d'autres acteurs locaux; réfléchir avec le Brussels Studies Institut (BSI), l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES), le Br(ik) vzw et la Plateforme Logement Étudiants (PLE) à de nouvelles sources de données et méthodes pour approfondir la connaissance de certaines thématiques; échanger des informations et analyses avec Bruxelles Mobilité et l'Observatoire bruxellois de la mobilité; participer au diagnostic territorial et à l'étude de définition des projets urbains qui concernent les territoires où la présence étudiante est importante (Casernes, Delta...), et enfin, assurer le suivi de ce travail au travers d'un « Monitoring de la vie étudiante »;
- > Au niveau de la mise en relation des acteurs, faire se rencontrer les acteurs de l'enseignement supérieur et ceux du développement local (notamment les communes) afin de développer les liens entre les étudiants et le territoire sur lequel ils étudient ou habitent.



Autres types d'équipements

En 2015, l'ADT a établi une collaboration avec l'asbl PEPS-SPORT (missionnée par le Ministre en charge du Sport auprès de la COCOF pour mettre en place un « Cadastre du sport en Région de Bruxelles-Capitale »). Ce Cadastre contient une cartographie de la pratique, de l'offre et des équipements sportifs. Le but de la collaboration est de pouvoir disposer de données actualisées pour les intégrer dans les diagnostics territoriaux. Les données rassemblées par PEPS-SPORT ont été utilisées, par exemple, pour le diagnostic du pôle « Léopold III-Défense-OTAN ».

L'ADT a été contactée par le Département Ruimte Vlaanderen de la Vlaamse overheid, dans le cadre d'un projet de recherche intitulé « Ontwikkelingskansen op basis van knooppuntwaarde en nabijheid van voorzieningen ». Cette recherche calcule le potentiel de développement urbain en Région flamande, en fonction, entre autres, de la proximité des équipements. L'Agence est représentée dans le Comité de pilotage du projet, suite à la transmission des données 2010 de l'inventaire des équipements. Il a été convenu que Ruimte Vlaanderen transmettra à l'ADT la base de données élaborée dans le cadre de la recherche, pour les équipements présents sur le territoire de la Région bruxelloise et de la province du Brabant flamand. Cet échange permet aux deux instances d'avoir une vue sur la localisation de différents types d'équipements de part et d'autre de la limite régionale. Pour l'ADT, ceci signifie également une plus-value méthodologique importante lors des analyses territoriales dans le cadre des monitorings et des études de définition, notamment celles qui concernent des zones proches de la périphérie.

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS SPÉCIFIQUES

Mediapark : mise en place du « pôle médias »



Depuis 2013, l'ADT est chargée, par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, d'assurer le développement du pôle « Reyers ».

Cette mission comporte deux volets distincts, bien que fortement liés :

- > le développement du projet urbain (cf. partie Développement territorial) ;
- > l'émergence d'un « pôle médias » structuré.

En juillet 2014, l'ADT a déposé un projet dans le cadre de l'appel à projets de la nouvelle programmation FEDER 2014-2020 afin de soutenir la mise en place de ce « pôle médias ». Ce projet a été sélectionné et approuvé par le Gouvernement bruxellois le 21 mai 2015 (cf. partie Développement territorial).

Il se compose de trois volets d'actions :

- > un volet de développement économique territorial : déterminer les besoins des acteurs médias et assurer une veille économique des projets ; définir une stratégie de développement économique pour le territoire ; développer les synergies entre entreprises du mediapark mais aussi entre entreprises, écoles spécialisées, centres de recherche et pouvoirs publics ; améliorer le lien entre enseignement, formation et emploi dans ce secteur ;
- > un volet immobilier concrétisant le volet économique : attirer de nouveaux acteurs médias sur le site, notamment en offrant de nouvelles possibilités d'accueil. En particulier, à travers la création d'un lieu emblématique qui accueillera startups, entreprises et équipements publics autour des médias et des industries créatives, ce lieu sera un accélérateur de rencontres et d'innovation, une vitrine du dynamisme et des savoir-faire bruxellois dans les secteurs hébergés ;
- > un volet de promotion et d'animation pour faire vivre le pôle : communication, organisation d'animations/événements culturels « grand public » et à caractère plus local ou professionnel, aménagement temporaire d'espaces publics, mise en place de la « Maison du Projet mediapark.brussels ».

Avant la mise en place opérationnelle du projet FEDER, l'Agence a contribué, tout au long de l'année 2015, aux objectifs du projet de pôle médias en poursuivant son travail de détermination des besoins des acteurs du secteur des « médias », afin de définir une stratégie de développement pour le pôle et d'orienter la programmation des projets urbains prenant place sur territoire du mediapark (notamment les projets RTBF-VRT et E40).

Dans cette perspective, une série d'entretiens a été organisée et menée conjointement par les deux Départements de l'Agence afin de déterminer les attentes et les besoins actuels des secteurs médias (cf. partie Développement territorial).

Dans un objectif de coordination et de mutualisation des initiatives publiques en faveur du développement économique du secteur des médias, l'ADT collabore avec les organismes régionaux concernés, notamment Impulse et Citydev.brussels. Ainsi, l'Agence participe au cluster « screen.brussels » (coordonné par Impulse) en tant que membre permanent du « Board » (comité d'accompagnement du cluster).

L'Agence a également organisé un voyage d'études à Paris afin de prendre connaissance des bonnes pratiques et des écueils à éviter dans la mise en place d'équipements type « incubateur » et lieu de diffusion des industries créatives. Ce voyage a consisté dans la visite de deux équipements de référence :

- > la Gaîté Lyrique, haut lieu de création et de diffusion culturelle dédié aux musiques actuelles et aux arts numériques, qui héberge aussi une « résidence d'entrepreneurs culturels » (Creatis) et une agence d'ingénierie culturelle (le 3^e pôle) ;
- > NUMA, plateforme d'innovation et accélérateur de start-ups dans le secteur du numérique, acteur incontournable des secteurs innovants en France.

Le Référentiel Quartiers Durables de Bruxelles Environnement

Le Référentiel Quartiers Durables, en cours de développement par Bruxelles Environnement, est un outil d'évaluation, au moyen d'un set d'indicateurs de la durabilité (au sens large) d'un projet urbain aux différentes phases de développement ou de rénovation d'un quartier. Tous les aspects du développement durable sont pris en compte dans le référentiel.

Après avoir conçu une première version de l'outil, Bruxelles Environnement souhaite l'améliorer en collaboration avec d'autres organismes régionaux compétents.

Bruxelles Environnement a demandé à l'ADT d'apporter son expertise, plus particulièrement pour l'élaboration du volet socio-économique du référentiel, ainsi que pour l'optimisation de son usage dans le cadre des grands projets. Le référentiel a pour ambition d'évaluer les différentes phases d'un projet urbain, y compris la phase de diagnostic.

L'ADT et Bruxelles Environnement se sont rencontrés à ce sujet le 2 décembre 2015.

OBSERVATION ET VEILLE DE TERRITOIRE SPÉCIFIQUE : LA ZRU

La veille territoriale est aussi une démarche d'observation, assurant un suivi dans le temps de l'évolution globale et transversale (intersectorielle) des territoires observés.

L'ADT a poursuivi sa mission d'accompagnement du Gouvernement dans la définition d'une nouvelle Zone de Revitalisation Urbaine. L'Agence a, à cet effet, participé à la rédaction du texte réglementaire (avant-projet d'ordonnance organique de la revitalisation urbaine – le Chapitre I, section 2 : la ZRU et le Chapitre II, section 3 : les CRU).

En 2016, le BBP sera chargé de réaliser les analyses socioéconomiques ou urbaines pertinentes pour la définition de la ZRU (extraits de l'article 6 de l'ordonnance susmentionnée).

La mise en place d'une veille sur l'évolution socioéconomique de la ZRU sera mise en place une fois la validation du périmètre, afin de pouvoir éventuellement proposer des modifications au regard de l'ordonnance sur la revitalisation urbaine.

EXPERTISE SUR LES ENJEUX URBAINS



Les « Master classes : Dix grands enjeux pour Bruxelles »

Dans l'objectif de stimuler l'échange de pratiques et de connaissances entre le monde académique et les instances régionales, l'ADT et la Brussels Academy se sont associées pour organiser, de février à décembre 2015, un cycle de 10 rencontres autour de grands enjeux pour Bruxelles.

Chacune de ces Master classes thématiques a été organisée en 2 temps : une conférence donnée par un professeur universitaire et un séminaire réunissant une trentaine de professionnels, issus des secteurs publics, privés et associatifs pour partager leur connaissance et leur expertise, ainsi que pour approfondir certains aspects de la thématique traitée lors de la conférence. L'objectif était de débattre sur les actions qui ont le plus d'impact sur le travail quotidien des instances régionales, académiques, associatives... (questions méthodologiques, techniques, opérationnelles...).

Les thèmes abordés sont :

- > « les dynamiques urbaines et la gouvernance bruxelloise » ;
- > « entre boom démographique et exode urbain » ;
- > « l'histoire d'une capitale » ;
- > « le paradoxe économique » ;
- > « l'urbanisme pour répondre aux besoins urbains » ;
- > « la « superdiversité » bruxelloise » ;
- > « la ville en mode écosystème » ;
- > « les enjeux du « territoire social » » ;
- > « le multilinguisme » ;
- > « du siège à la Capitale de l'Europe ».

La Master classe portant sur l'enjeu du multilinguisme a été annulée suite aux mesures de sécurité prises à Bruxelles en novembre 2015.

Master classes

Titre des conférences	Conférenciers	Titre des séminaires	Orateurs séminaires
Les dynamiques urbaines et la complexité du cadre institutionnel 23/02/2015	Prof. Eric Corijn (VUB)	Mieux gérer la complexité institutionnelle en tirant le meilleur parti de la 6 ^e réforme de l'État 24/02/2015	Christian Lamouline (SPRB), Mathias El Berhoumi (FUSL)
Le boom démographique 30/03/2015	Prof. Patrick Deboosere (VUB)	Les bases de données démographiques et leurs utilisations pour une bonne gestion du développement urbain 31/03/2015	Xavier Dehaibe (IBSA), Benjamin Wayens (USL-B), Annabelle Guérin, Michel Breton (ADT), Julie Lumen (Facilitateur École)
L'histoire d'une capitale 27/04/2015	Prof. Claire Billen (ULB)	Comment mieux valoriser le patrimoine et l'héritage du passé ? 28/04/2015	Roel Jacobs (VisitBrussels), Christophe Loir (ULB), Thierry Wauters (BDU/DMS)
Le système économique bruxellois 18/05/2015	Prof Christian Vandermotten (ULB)	Quel modèle économique pour réduire le chômage bruxellois ? 19/05/2015	Grégor Chappelle (Actiris), Gilles Van Hamme (ULB), Pierre-François Michiels (IBSA)
L'aménagement du territoire et la planification 15/06/2015	Prof. Gery Leloutre (ULB)	Planification, infrastructures, mobilité: quelles marges et quelles méthodes pour remodeler le Bruxelles de demain ? 16/06/2015	Philippe Barrette (Bruxelles Mobilité), Michel Hubert (USL-B) Yves Rouyet (ADT), An Geets et Benoît Périlleux (SPRB)
Bruxelles, carrefour des cultures 31/08/2015	Prof. Eric Corijn (VUB)	Quel agenda pour l'action interculturelle ou comment renforcer l'unité dans le respect de la diversité ? 1/09/2015	Andrea Rea (ULB), Geert Cochez (Brussels Academy) et Alexandre Ansay (Centre Bruxelloise de l'Action Interculturelle - CBAI)
La ville comme écosystème 28/09/2015	Prof. Pierre Vanderstraeten (UCL)	Comment faciliter la transition durable ? 29/09/2015	Joël Solé (Bruxelles Environnement), Emmanuel Malfeyt (Ecobuild) et Kevin De Bondt (VUB)
La géographie sociale de Bruxelles 26/10/2015	Prof. Christian Kesteloot (KUL)	Observer et analyser le territoire social: l'enjeu de la veille territoriale et du renseignement territorial. Renforcer la mixité ou favoriser la mobilité sociale ascendante ? 27/10/2015	Carole Thays (IBSA), Frédéric Raynaud et Elisa Donders (ADT) Emmanuelle Lenel (USL-B), Gilles Van Hamme (ULB)
Bruxelles, ville multilingue 23/11/2015	Prof. Philippe Van Parijs (UCL)	Comment améliorer le multilinguisme des Bruxellois et adapter l'enseignement au contexte urbain ? 24/11/2015	Rudi Janssens (VUB), Joost Vaesen (VUB), Stéphanie Lemmens (Brede schoolcoördinator)
Devenir capitale de l'Europe 14/12/2015	Prof. Eric Corijn (VUB)	Comment tirer un meilleur parti encore du statut de Capitale européenne ? Comment transformer les « expats » en « Brusselairs » ? 15/12/2015	Alain Hutchinson (Commissaire à l'Europe), Jimmy Jamar (Représentation de la Commission européenne en Belgique) et Justine Lacroix (Institut d'études européennes, ULB)

Institutions publiques participantes aux séminaires

Administration fédérale	Administrations régionales	Organismes régionaux	Administrations et organismes communautaires	Communes
Bureau fédéral du Plan Service des Politiques des Grandes Villes	Service d'Incendie et d'Aide Médical Urgente de la Région de Bruxelles-Capitale Bruxelles Développement Urbain – Rénovation urbaine Bruxelles Économie Emploi Bruxelles Mobilité Bruxelles Pouvoirs locaux Bruxelles Propreté Commission royale des Monuments et des Sites Conseil des Musées bruxellois Bruxelles Développement Urbain – Étude et Planification IBSA Observatoire de la Santé et du Social Observatoire du Logement	Actiris ADT Bruxelles Environnement CESRB Citydev.brussels Fonds du Logement Impulse SLRB STIB VisitBrussels CCFEE	Agentschap Binnenlands Bestuur Cocof Cocom ETNIC FEBISP Fédération-Wallonie Bruxelles Tracé Brussels VGC	Commune d'Anderlecht Commune de Ganshoren Commune d'Ixelles Commune de Koekelberg Commune de Saint-Gilles Commune de Schaerbeek Commune de la Ville de Bruxelles Commune de Woluwe-St-Lambert Ville d'Anvers

Autres institutions participantes aux séminaires

Universités / Instituts	Société Civile / Associations professionnelles et lobbying / Partenaires sociaux	Acteurs Privés
Archive d'architecture Brussels Academy Brussels Studies Institute Institut royale du Patrimoine artistique KUL Max Planck Institute for the Study of Religious and Ethnic Diversity UCL-B ULB USL-B VUB VUB-SMIT	ACVB ACVB Alerte Urbaine Arsenal BECI BECI BKO Brussels Academy Brussels Studies Institute Bruxelles fabrique CBAI Centre Urbain Concertation Centres Culturels bruxellois CSC Cultuurnet Habitat & Rénovation Housing Europe IEB Mouvement de théâtre action & démocratie Nouveau disparus Pyblik RAB RBDH-BBROW	A+ Allfin Confédération Construction Eurostation Extensa Matexi Stadim-cvba Suède 36 Architectes ZoArt Music Acteurs Privés A+ Allfin Confédération Construction Eurostation Extensa Matexi Stadim-cvba

Quelques résultats de manière succincte

Sortir des logiques sectorielles et promouvoir les méthodes de travail complémentaires

L'approche retenue a permis de découvrir les connaissances et le savoir-faire des institutions présentes et de faire émerger une manière systématique et transversale de travailler. Dans ce cadre, la découverte des différentes méthodes de travail, ainsi que leurs complémentarités a été mise en avant par les participants. Les participants ont aussi plaidé pour plus de transversalité au sein des organismes publiques.

Les outils à mettre en place

Le cycle de conférences a également conclu l'urgence d'accroître les outils nécessaires à la veille territoriale.

Il a été proposé de :

- > mettre en place différents monitorings pour permettre un suivi efficace de l'évolution du territoire sous ses différentes composantes, par secteur et de manière croisée ;
- > lancer de nouvelles enquêtes, afin de répondre aux besoins de production de données quantitatives et qualitatives qui permettraient de compenser l'absence de recensement / d'enquête socio-économique ;
- > produire de nouveaux indicateurs capables de rencontrer les enjeux de l'analyse territoriale ;
- > accroître les collaborations entre les acteurs concernés afin d'assurer un suivi régulier et une utilisation effective des résultats de la veille ;
- > ...

La future collaboration entre le monde académique et le monde institutionnel

Le cycle des séminaires a été l'occasion d'imaginer également la mise en place de collaborations futures entre le monde académique, les services publics et les institutions représentatives de la société civile.

Dans ce cadre, l'Agence a réuni, en novembre 2014, les principaux acteurs concernés par la thématique du « logement » (l'Observatoire des Permis Logement de la DEP, l'Observatoire de l'Habitat de la SLRB, la Direction Logement de BDU, l'IBSA), ainsi que Brussels Studies Institute qui mène des travaux sur le sujet. Le but de ce Groupe de Travail est d'une part d'appréhender davantage les méthodes et les données produites par chacun, d'autre part d'évaluer les manques et enfin de dégager des pistes pour y remédier.

À cette occasion, l'IBSA a proposé de profiter de la régionalisation de l'enregistrement des baux pour récolter des données sur la quantité et la qualité des logements en Région de Bruxelles-Capitale. L'ADT a relayé ces discussions et demandes auprès du Cabinet de la Ministre en charge du Logement.

Cette collaboration sera poursuivie en 2016, afin d'affiner collectivement les besoins et les réponses à y apporter.

À l'occasion de la dernière conférence publique du 14 décembre 2014, une séance de clôture du cycle des séminaires a été organisée. Il a été l'occasion pour souligner l'engagement de la Région dans la poursuite des collaborations entre le monde académique et le monde institutionnel dans le cadre du futur Bureau bruxellois de la planification (BBP). ■

LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES STRATÉGIQUES



Depuis 2010, l'Agence assure, à la demande du Gouvernement, le suivi du développement des zones stratégiques d'importance régionale. Son rôle : définir des programmations spatiales et fonctionnelles, élaborer un projet urbain, en étudier les incidences, en établir la gouvernance, le phasage et les moyens budgétaires et accompagner les projets privés et publics.

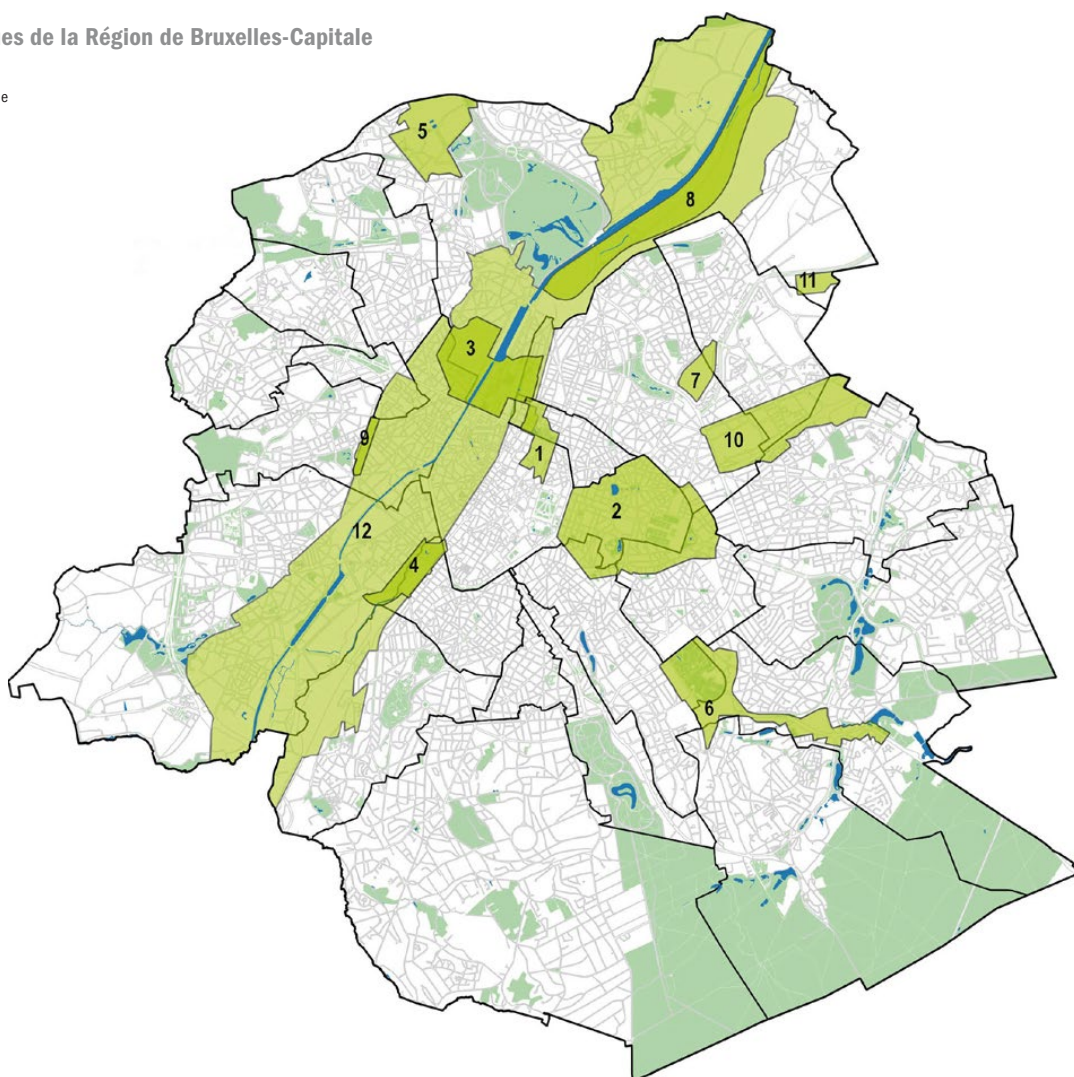
On retiendra en particulier en 2015 :

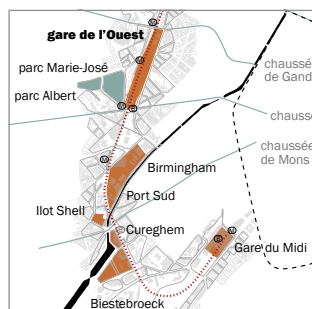
- > **Quartier Midi** : adoption du Schéma directeur par le Gouvernement. Dans le même temps, le Gouvernement a pris un arrêté demandant aux communes de réaliser un PPAS afin de traduire les lignes directrices du Schéma directeur en prescriptions réglementaires.
- > **Delta** : nouvel hôpital du CHIREC en cours de construction ; définition et spatialisation d'un programme pour le terrain propriété régionale situé au sud dont l'implantation d'un centre de distribution de B-Post.
- > **Gare de l'Ouest** : détermination de recommandations urbaines et programmatiques pour le développement de la Zone d'Intérêt Régional ; mise en place d'une collaboration avec les autorités publiques (Région de Bruxelles-Capitale et Molenbeek) et les propriétaires (Région de Bruxelles-Capitale, SNCB et Infrabel) en vue de planifier le développement du site ; suivi du projet d'Infrabel-Academy (centre de formation des futurs cheminots) ; étude d'implantation d'un dépôt de rames de métro de la STIB.
- > Pour le **site Léopold III-Défense-Otan** : signature d'une convention de collaboration entre l'ADT, la Direction Études et Planification de Bruxelles Développement Urbain et Ruimte Vlaanderen pour mener conjointement une étude des potentialités programmatiques et des conditions urbaines pour la propriété de la Défense (dont le site actuel de l'OTAN), ainsi que la procédure de sélection et d'attribution de cette étude.
- > À **Tour et Taxis**, la délivrance du permis d'urbanisme pour le projet Meander (Project T&T) et l'entame du chantier, la réalisation d'un premier tronçon du parc T&T (Project T&T), l'attribution du marché relatif à la viabilisation du terrain TACT au bureau Bas Smets (Port de Bruxelles), le lancement d'une mission d'étude programmatique pour le site Citroën (SAF) et la conclusion des négociations pour la vente du bâtiment à la Région de Bruxelles-Capitale, la poursuite du projet de parc Béco (Beliris) et la mise en place d'une occupation temporaire (Bruxelles Environnement), la poursuite du chantier de Brussels Greenbizz (Citydev.brussels).
- > Pour la **zone Reyers**, élaboration d'un projet de masterplan pour le réaménagement du site de la VRT et de la RTBF et l'organisation des concours d'architecture pour les nouveaux sièges des deux radios-télévisions ; élaboration d'un masterplan relatif au réaménagement de la E40 et de ses abords (projet urbain « Parkway de Bruxelles ») ; l'obtention d'un subside FEDER pour la mise en œuvre du mediapark (réalisation d'une maison des medias, accompagnement culturel et économique du projet et des acteurs du secteur).

- > **Quartier européen** : installation du Commissaire à l'Europe et aux Organisations Internationales (GRBC) ; accord du gouvernement fédéral sur la nécessité d'une cinquième école européenne en Région de Bruxelles-Capitale ; entame du chantier Brussels Europa (Atenor) ; réalisation d'une étude de faisabilité sur l'îlot de la Commission européenne situé au sein du PuL ; aménagements provisoires de la rue de la Loi ; lancement d'un marché relatif au réaménagement définitif du rond-point Schuman et de la rue de la Loi ; lancement du marché relatif au plan de gestion du parc Léopold ; délivrance du PU pour le réaménagement de la place Jourdan ; poursuite des travaux du nœud multimodal Schuman.
- > **Territoire du canal**, faisant suite à l'élaboration du « Plan Canal » par l'équipe d'Alexandre Chemetoff, mise sur pied par le Gouvernement d'une cellule opérationnelle dédiée à la mise en œuvre du projet, réunissant l'équipe du bMa, la Direction Urbanisme de Bruxelles Développement Urbain ainsi que l'équipe Plan Canal de la Société d'Acquisition Foncière (SAF).

Les zones stratégiques de la Région de Bruxelles-Capitale

1. Cité administrative/Botanique
2. Quartier européen
3. Tour et Taxis
4. Midi
5. Heysel
6. Delta
7. Josaphat
8. Schaerbeek-Formation
9. Gare de l'Ouest
10. Reyers
11. Léopold III - Défense - OTAN
12. Territoire du Canal





LE SUIVI DES ZONES STRATÉGIQUES

ZIR n°3 GARE DE L'OUEST (étude de définition approuvée par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en octobre 2015)

La ZIR n°3 « Gare de l'Ouest » est une friche située sur la Commune de Molenbeek-Saint-Jean. Ce site de 13 hectares est une ancienne gare de marchandise dont le foncier appartient en majorité à la SNCB et à Infrabel, une parcelle située à l'extrémité sud-ouest du site étant propriété de la Région.

Depuis 2009, la station « Gare de l'Ouest » est l'une des mieux desservies en transport en commun, ce qui participe à faire de cette zone un territoire stratégique pour le développement de la Région.

Une étude de définition

En janvier 2015, l'ADT a réalisé une étude de définition sur le périmètre de la ZIR n°3 et sur les îlots et espaces publics qui la bordent. Sur base d'un diagnostic démographique, socio-économique et paysager, mené conjointement par les départements Développement territorial et Connaissance territoriale, l'étude met en évidence les grands enjeux de la zone (cf. partie Connaissance territoriale).

Le Comité de pilotage qui a suivi cette étude était composé des représentants du Cabinet du Ministre-Président, ADT, BDU/DEP, bMa, la SAF, BDU/DRU, Commune de Molenbeek et Eurostation.

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé l'étude de définition le 8 octobre 2015.

Les conclusions de l'étude formulent des ambitions urbaines et programmatiques pour le futur du site, notamment en termes de densité, de paysage et de mobilité. Validées, ces préconisations constituent les lignes directrices du futur masterplan pour la zone.

Occupation temporaire vs occupation transitoire

Vu la nuisance que constitue aujourd'hui la friche de la Gare de l'Ouest pour les riverains (dépôts clandestins, ruptures urbaines...), l'ADT a proposé de mettre en place un processus de gestion transitoire afin d'accompagner l'ouverture progressive du site. Cette stratégie, partagée par la Commune et les propriétaires du site, permettra de mettre en œuvre un paysage évolutif, d'accompagner les premiers projets sur le site (Infrabel Academy, remisage des métros de la STIB, promenade cyclo-piétonne le long de la ligne 28) et de permettre aujourd'hui des usages temporaires de la friche qui préfigureront l'aménagement futur.

Vers un masterplan

Les négociations entre la Région de Bruxelles-Capitale, la SNCB, Infrabel et la Commune de Molenbeek-Saint-Jean ont été entamées afin de lancer l'élaboration d'un masterplan durant l'année 2016.

Pour ce faire, l'ADT rédige et formule des propositions de conventions visant à déterminer les rôles et engagements des différents acteurs institutionnels.



Des projets leviers

En juillet 2015, Infrabel a annoncé son intention de réaliser un centre de formation aux métiers du chemin de fer sur sa propriété. Ce centre, baptisée « Infrabel Academy » devrait ouvrir en 2019. L'ADT et le bMa accompagnent Infrabel dans l'élaboration de ce projet: choix d'une implantation, processus de concours, analyse des offres, etc. Ce projet constitue un levier pour amorcer le développement de la friche et permettra la mise en place d'une stratégie de gestion transitoire du site.

La STIB a besoin d'un espace de remisage temporaire pour une livraison de nouvelles rames de métro « boa ». Elle envisageait ce remisage au niveau de la station Beekkant où se situe un accès technique aux voies souterraines. L'ADT a proposé une alternative à la STIB: un espace, le moins contraignant possible pour le développement du site de la Gare de l'Ouest, à savoir à l'emplacement des futures 3^e et 4^e voies de chemins de fer, connecté aux voies souterraines par le dépôt Jacques Brel. Cette solution a été étudiée par la STIB et apparaît comme possible. L'ADT suit aujourd'hui les études plus approfondies pour mettre en œuvre ce projet de manière qualitative: associer ce remisage à la mise en place de la promenade cyclo-piétonne le long de la ligne 28. Un travail de collaboration a commencé avec Bruxelles Mobilité sur cette question.



Site LEOPOLD III-DEFENSE-OTAN

La Défense est propriétaire d'un terrain de 90 ha à front du Boulevard Léopold III à Evere, dont 40 ha sont situés en Région bruxelloise et 50 ha en Région flamande. Le siège actuel de l'OTAN occupe 30 ha du site. Le nouveau siège de l'OTAN, situé en face, au nord du boulevard, sera livré en 2016. Le déménagement étant prévu pour 2017, la Défense pourra alors à nouveau disposer du site occupé par le siège actuel de l'OTAN. Le solde (60 ha) restant est occupé par le Quartier Général Reine Élisabeth.

En tant que propriétaire, la Défense souhaite développer une stratégie d'optimisation du site visant, d'une part, une utilisation rationnelle dans le futur pour ses besoins propres et, d'autre part, une valorisation maximale des terrains excédentaires. Pour ce faire, la Défense a lancé fin 2015 une mission de consultance économique et financière pour la restructuration de ses propriétés.

Simultanément et en coordination avec l'étude menée par la Défense, la Région de Bruxelles-Capitale et la Région flamande souhaitent étudier les potentialités de développement du site.

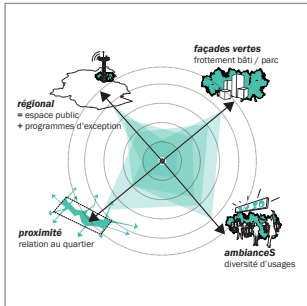
Le Gouvernement a chargé l'ADT, en collaboration avec la Direction Études et Planification de Bruxelles Développement Urbain et Ruimte Vlaanderen, de mener une étude de définition programmatique et urbaine pour les propriétés de la Défense.

Cette étude de définition comprend deux chapitres :

- > un diagnostic dont l'actualisation est réalisée par le Département Connaissance territoriale de l'ADT ;
- > une étude urbanistique et de suivi des potentialités programmatiques et des conditions urbaines pour les propriétés de la Défense, qui fait l'objet d'un marché public attribué en décembre 2015.

Dans ce cadre, l'action de l'Agence a porté en 2015 sur :

- > la rédaction d'une convention de collaboration entre l'ADT, la Direction Études et Planification de Bruxelles Développement Urbain et Ruimte Vlaanderen portant sur la réalisation de cette étude urbanistique ;
- > la coordination entre la mission de consultance menée par la Défense et l'étude ;
- > la désignation d'une équipe menée par « 1010 architecture urbanisme », chargée de l'étude urbanistique (organisation de l'analyse des offres et du comité d'avis, puis désignation le 11 décembre 2015 de l'équipe) ;
- > l'organisation d'un premier Comité de pilotage le 14 décembre 2015.



ZONE LEVIER RTBF-VRT (Schéma directeur adopté en novembre 2010)

Le Schéma directeur relatif à cette zone-levier (175 ha), adopté en 2010 par le Gouvernement, définit cinq « grands projets » emblématiques pour le renouveau de ce territoire, devant par ailleurs permettre de lui assurer une cohérence d'ensemble.

L'évolution des contextes (urbain, mobilité, immobilier, etc.) à l'œuvre depuis l'approbation du Schéma directeur, ont amené la Région et l'ADT à affiner et, dans certains cas, réévaluer certaines des propositions du Schéma directeur au moment d'entamer leur mise en œuvre.

Le secteur RTBF-VRT

Depuis 2013, l'ADT est mandatée par la VRT, la RTBF, la Commune de Schaerbeek et la Région de Bruxelles-Capitale pour assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet de redéveloppement du site RTBF-VRT à Reyers. Concrètement cette mission comprend les tâches suivantes :

- > Organisation de l'ensemble du processus de pilotage du projet urbain :
 - organisation des comités de pilotage et différents groupes de travail ;
 - préparation, passation et suivi technique et administratif des marchés publics ;
 - élaboration des plannings et instruments techniques, juridiques, financiers, de pilotage du projet urbain ;
 - organisation de la communication et de la concertation ;
 - préparation et gestion des dépenses publiques ;
 - coordination des bureaux d'études ;
 - mobilisation des autres acteurs et partenaires potentiels du projet urbain.
- > Suivi quotidien du marché de conception du masterplan pour le site RTBF/ VRT, de l'évaluation de ses incidences sur l'environnement et de sa réalisation (maîtrise d'œuvre menée par l'Agence François Leclercq).
- > Suivi quotidien du marché de la mission d'assistance générale à la maîtrise d'ouvrage pour la conduite du projet de réaménagement du site RTBF/ VRT (dit « Expert team »), menée par Egis Conseil.
- > Dans le cadre de l'étude « Masterplan »,
 - organisation d'ateliers de spatialisation thématiques avec les acteurs bruxellois et l'équipe mandatée par l'Agence François Leclercq ;
 - finalisation du rapport intermédiaire de l'étude de programmation urbaine ;
 - organisation d'un comité de suivi avec l'ensemble des acteurs interrogés dans le cadre des entretiens préalables ;
 - organisation des comités d'accompagnement de l'étude d'évaluation des incidences environnementales avec les acteurs bruxellois et flamands ;
 - suivi d'une étude de programmation urbaine du projet mediapark, organisation de 17 entretiens avec les acteurs bruxellois et partenaires potentiels (septembre-octobre 2014).



- > Dans le cadre de la communication et de la concertation du projet urbain :
 - organisation d'ateliers avec la VRT, la RTBF, la Commune de Schaerbeek et la Région de Bruxelles-Capitale pour définir conjointement les éléments de communication communs aux maîtres d'ouvrage de mediapark.brussels ;
 - rédaction et mise en ligne d'un site web dédié au projet urbain www.mediapark.brussels (02/07/2015, avec une lettre d'information spécifique), accompagné d'une page Facebook et d'un compte Twitter ;
 - organisation d'une conférence de presse sur le projet urbain (02/07/2015) ;
 - organisation d'une soirée d'information pour les associations et comités de quartier (02/07/2015).
- > Dans le cadre de l'organisation des concours d'architecture pour l'élaboration des nouveaux sièges des radios-télévisions :
 - suivi de l'équipe « Masterplan » pour la rédaction d'une fiche de lot ;
 - présentation des orientations du masterplan pendant le premier briefing aux équipes retenues ;
 - analyse des offres introduites ;
 - participation au comité d'avis de la VRT (05/05/2015) et de la RTBF (26/10/2015, 26/11/2015 et 11/12/2015).
- > Lancement et suivi d'un marché complémentaire au marché « Expert team » pour la conduite, conjointement par les 4 maîtres d'ouvrage du projet avec l'appui du maître d'ouvrage délégué (l'ADT), d'une consultation du milieu professionnel de l'immobilier sur le projet de masterplan. Organisation d'une rencontre avec le milieu professionnel de l'immobilier et présentation des orientations du masterplan.



Le secteur E40 « Parkway de Bruxelles »

Début 2015, ont commencé les travaux d'élaboration d'un masterplan pour le réaménagement de l'E40 et de ses abords. L'ADT, agissant en qualité de mandataire d'une co-maîtrise d'ouvrage publique réunissant par ailleurs la DEP-BDU et Bruxelles Mobilité, a attribué le marché public à l'association momentanée TVK (architectes-urbanistes, mandataire du groupement) – Karbon (architectes-urbanistes) – OLM (paysagistes) avec la double mission de concevoir le masterplan et d'accompagner la mise en œuvre du projet urbain sur le long terme (6 années). L'équipe est accompagnée d'Idea Consult (expertise immobilière et programmation), d'Egis (expertise mobilité) et d'Elioth (expertise développement durable). La finalisation du masterplan est attendue pour le premier trimestre 2016.

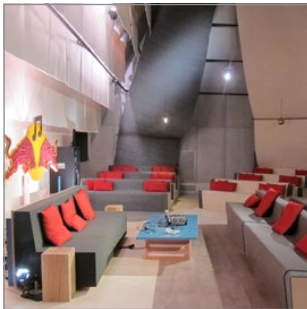
Concrètement :

- > Afin d'intégrer au mieux à la vision masterplan un contexte urbain en pleine mutation, l'ADT a organisé plusieurs ateliers de travail avec les porteurs de projets privés dans la zone, spécialement les projets de reconversion des parcelles situées rue Colonel Bourg. Ce processus de travail met en relation les bureaux d'études, les développeurs privés, le bMa, les représentants (politiques et techniques) des communes concernées et de la Région.
- > L'étude E40 a par ailleurs été l'occasion pour la Région de réévaluer le projet de réalisation d'une nouvelle infrastructure routière (tunnel) sous la place Meiser, à la lumière des dernières évolutions du projet mediapark (redéveloppement des sites RTBF-VRT) et des évolutions majeures du contexte de mobilité (fermeture inopinée du Viaduc Reyers). Les analyses croisées mobilité-urbanisme et les concertations entre équipes de projets E40 et mediapark ont permis de réactualiser la vision préconisée jusqu'alors, en favorisant la réalisation d'un projet de réaménagement de boulevard renforçant les connexions urbaines entre le projet mediapark et son environnement urbain immédiat.
- > Toujours dans le cadre de cette étude, l'ADT a lancé une mission de faisabilité financière relative à l'implantation du projet FEDER d'incubateur médias sur le site « Emerald » (cf. ci-après).

Le secteur des nouvelles Zones d'entreprises en milieu urbain (ZEMU)

Suivi des projets immobiliers sur les nouvelles ZEMU :

- > accompagnement de la demande d'un permis modificatif pour la reconversion du site des anciennes Imprimeries Rossel en un ensemble mixte (logements et activités de production économique, de préférence dans le secteur des médias et des industries créatives) ;
- > contact proactif et accompagnement des propriétaires d'une parcelle entre l'entrée actuelle de la VRT et RTL Belgique pour une reconversion en un projet mixte (logements, concession Ford, activités de production de biens immatériels, de préférence dans le secteur des médias et des industries créatives) ;
- > etc.



Le projet FEDER « Pôle médias »

Suite à l'introduction par l'ADT en 2014 d'une demande de financement FEDER pour développer le projet de pôle médias à Reyers (cf. plus de détails dans la partie Connaissance territoriale), le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le 21 mai 2015 l'octroi d'un subside de 12.435.141€ au projet « Pôle médias ».

Concrètement depuis cette décision, les actions de l'Agence furent les suivantes :

- > participation à la formation « Smart Cities & Horizon 2020 en janvier 2015 » ;
- > entretiens avec les acteurs médias pour poursuivre la constitution du réseau et l'identification des besoins du secteur, à titre d'exemple :
 - Plateforme ICC, 25/01/2015 ;
 - ICAB, 17/03/2015 ;
 - Citydev.brussels, incubateurs 27/04/2015 ;
 - Agoria, 01/06/2015 ;
 - LUCA School of Arts, 22/06/2015 ;
 - Technopolis, 01/09/2015 ;
 - Cinéma Galeries, 01/09/2015 ;
 - Centre Vidéo de Bruxelles, 07/09/2015 ;
 - Be-Films, 08/09/2015 ;
 - USINE-IO, 21/09/2015 ;
 - Reporters, 29/09/2015 ;
 - RTL, 13/10/2015 ;
 - I-MAL, 13/10/2015 ;
 - Badger Production, 21/10/2015 ;
 - SIRRIS, 22/10/2015 ;
 - Projet de recherche Innoviris, 29/10/2015 ;
 - LTTO-UCL, 17/11/2015 ;
 - Roger Burton, Smart, 15/12/2015 ;
 - Processus de concertation récurrent avec TéléBruxelles, IHECS, HELB, Cinematek (cf. ci-dessus, études masterplan) ;

- > analyse des résultats du sondage diffusé auprès des prospects de Screen.brussels et préparation d'un nouveau questionnaire sur les besoins des acteurs médias ;
- > rédaction d'une note de cadrage pour la réalisation d'une « maison des médias » ;
- > benchmarking et prise de contacts avec des porteurs de projets d'incubateurs (ex : projet Le Cargo à Paris, Maison de l'innovation et de l'entrepreneuriat à Villeteuse...);
- > coordination et concertation avec la SAF, propriétaire du terrain Emeraude, localisation pressentie pour la Maison des médias ;
- > coordination avec l'élaboration du Plan Régional d'Innovation par Innoviris, participation à un groupe de travail 24/09/2015 ;
- > organisation d'un voyage d'étude à Paris (18 novembre 2015) : rencontres des porteurs de projet et visite des projets Gaîté Lyrique et Numa. (cf. partie Connaissance territoriale) ;
- > réalisation d'une étude de faisabilité financière (confiée à l'équipe en charge du projet de réaménagement de l'E40) en vue d'évaluer les possibilités d'implantation d'un projet mixte sur la parcelle « Emeraude », composé de la future plateforme d'innovation médias (projet FEDER proposé par l'ADT), du nouveau siège de TéléBruxelles (bénéficiant également de subsides FEDER), voire de la Cinematek ainsi que d'un parking et de logements. Cette étude, finalisée fin 2015, pourrait être suivie, une fois validée par l'ensemble des parties prenantes, d'une mission architecturale en vue de la réalisation d'une première phase de développement, concrétisant la présence du futur pôle médias régional ;
- > organisation d'un comité d'experts réunissant des représentants de la sphère universitaire, des fédérations d'entreprises, des institutions en charge du développement économique... visant à accompagner le développement du pôle médias. Premier atelier programmé en janvier 2016 ;
- > mise en place d'un comité de suivi restreint avec Impulse, Innoviris, Citydev.brussels et la SAF pour l'élaboration du montage du projet FEDER. 1^e réunion en janvier 2016 ;
- > participations aux réunions de suivi organisées par la Cellule FEDER.

QUARTIER EUROPÉEN (Schéma directeur adopté en avril 2008)

Pour rappel, depuis 2010, la Déléguee de la Région de Bruxelles-Capitale au développement du Quartier européen est liée à l'ADT par une mission de consultance. Elle a assuré avec les membres de l'équipe le suivi et la mise en œuvre du Schéma directeur jusque fin juillet 2015.

Le Projet urbain Loi – Règlement Régional d'Urbanisme Zoné (RRUZ)

Parmi les 12 programmes urbanistiques d'interventions concrètes définis par le Schéma directeur, le Projet urbain Loi (PuL) constitue le programme le plus emblématique de la transformation du Quartier européen en quartier mixte mêlant étroitement fonction administrative (notamment européenne et internationale), fonction logement et fonction récréative et de détente.

Conçu par l'Atelier d'architecture Christian de Portzamparc, le PuL a été transposé le 30 janvier 2014 dans un cadre réglementaire, le RRUZ. Dans la foulée, les deux premiers PU (projets Leaselex et Brussels Europa) s'inscrivant dans le projet urbain ont été délivrés en novembre 2014.

Le chantier de Brussels Europa, projet de tour mixte bureau/logement, a débuté en août 2015.



L'étude de faisabilité spatiale et programmatique de l'îlot 130

Cet îlot, situé rue de la Loi au sein du périmètre du PuL est propriété de la Commission européenne. Celle-ci entend y concentrer certains de ses services dans de nouveaux bâtiments.

L'Agence assure la maîtrise d'ouvrage d'une étude visant, en l'absence de PPAS, à définir un cadre clair (densité et un programme adéquat) pour l'organisation d'un concours international d'architecture à lancer par la Commission européenne. La première réunion préparatoire de ce concours s'est tenue en décembre 2015 en présence de l'ADT, de la DEP, du bMa et du bureau d'études Alphaville, à qui l'étude a été attribuée.



L'aménagement du Rond-point Schuman

Suite à l'abandon du projet initial de Beliris et à la décision de non réalisation du tunnel Cortenberg en entrée de ville, l'ADT a apporté son soutien à Beliris (et son auteur de projet Arcadis) dans le cadre du projet d'aménagement provisoire du rond-point Schuman et ses abords. Le chantier a débuté le 29 juin 2015.

Par ailleurs, dans le cadre du nouveau marché d'étude pour le réaménagement définitif du rond-point Schuman et de la rue de la Loi lancé par Bruxelles Mobilité, l'ADT a apporté son expertise dans la rédaction de l'avis de marché qui a été publié le 23 décembre 2015.

La gestion événementielle de l'Esplanade du Parlement européen

Après trois années de fonctionnement de la convention pour la gestion événementielle de l'Esplanade (Parlement européen, Commune d'Ixelles, Ville de Bruxelles, Bruxelles Mobilité, Bruxelles-Propreté, SNCB), l'ADT a proposé d'en faire l'évaluation des événements et d'imaginer de nouvelles perspectives.

Ceci a conduit à un avenant à la convention pour permettre l'organisation hebdomadaire d'un marché bio sur la pointe sud de l'esplanade à partir d'avril 2015.

Le Parc Léopold – désenclavement et plan de gestion

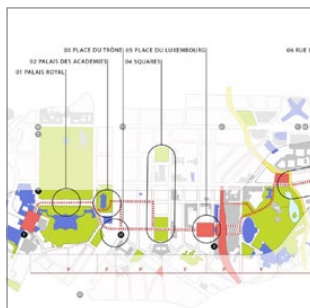
Il s'agit d'un dossier essentiel dans la mesure où l'ouverture de la Maison de l'Histoire européenne dans le bâtiment Eastman situé dans le parc est prévue pour le printemps 2016.

L'ADT a participé au comité d'accompagnement du projet de réaménagement des accès au parc sous l'autorité de Beliris. C'est d'ailleurs à l'initiative de M-L Roggemans que ce projet de désenclavement a été inscrit dans les projets Beliris sur les espaces publics dans le Quartier européen.

En outre, le permis d'urbanisme pour les aménagements des abords du bâtiment Eastman a été délivré en 2014. Les réunions de chantier visant à coordonner les travaux dans le bâtiment Eastman et ceux des abords débiteront en janvier 2016.

Le permis d'urbanisme pour l'aménagement des abords de la tour Eggevoort est sur le point d'être délivré et permettra un désenclavement du parc par rapport à la place Jourdan.

Enfin, l'ADT a été chargé par la Ville de Bruxelles, Bruxelles Environnement et la Régie des bâtiments fédérale d'une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée du marché relatif au plan de gestion du Parc Léopold. Le bureau d'étude Taktyk a été désigné en décembre 2015.



Le Cheminement culturel piétonnier entre le Quartier des Arts et le Parc du Cinquantenaire

L'année 2015 a été consacrée à la désignation des acteurs responsables de la mise en œuvre des différents volets de l'étude menée en 2013 par l'ERU ainsi qu'à la recherche de financements et de partenariats, notamment en ce qui concerne :

- > La signalétique directionnelle piétonne et touristique

Suite à l'étude menée par S-design en 2014 pour déterminer les institutions à prendre en compte dans le plan signalétique et définir l'implantation précise de la signalétique, la mise en place des balises devrait débuter en mai 2016.

- > L'éclairage

Le plan régional lumière se met en place et intègre les conclusions de l'étude éclairage du Quartier européen. Par ailleurs, des négociations se sont poursuivies avec la Régie des Bâtiments Fédérale pour l'éclairage du Palais des Académies et une traversée piétonne confortable de ses jardins. Une phase test devrait débuter en mars 2016 et les travaux sont prévus pour septembre 2016.

- > La restauration des plantations et fleurissement des Squares Frère Orban et de Meeûs

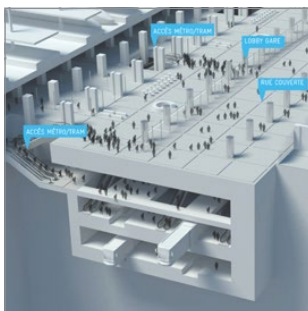
Ce dossier a été délégué à la Direction des Monuments et des Sites de Bruxelles Développement Urbain qui rédigera le cahier des charges pour une étude historique des squares début 2016.

Le Commissaire à l'Europe et aux Organisations internationales

À l'initiative du Commissaire, installé au printemps 2015, plusieurs groupes de travail réunissant les différentes institutions européennes et la Région de Bruxelles-Capitale ont été mis en place. L'ADT participe activement à plusieurs d'entre eux :

- > GT PuL : étude de faisabilité sur l'îlot 130 citée ci-dessus et préparation du concours international à lancer par la Commission européenne ;
- > GT Sécurité : définition des périmètres de sécurité autour des institutions européennes en fonction de l'évolution de leurs besoins, notamment dans le cadre du réaménagement du rond-point Schuman et de la rue de la Loi.

L'ADT participe comme orateur aux différentes éditions de la Masterclass « Brussels for Europe » organisée par la VUB (Cosmopolis) pour un public international à Bruxelles.



ZONE LEVIER MIDI

Sur base des préconisations émises par l'ADT dans la « note d'orientation pour le développement du quartier Midi », le Gouvernement bruxellois a décidé en juillet 2012 de faire élaborer un Schéma directeur pour le quartier du Midi.

La maîtrise d'ouvrage de ce Schéma directeur a été confiée à l'ADT, la Direction Études et Planification (DEP) de Bruxelles Développement Urbain et la Direction Stratégie de Bruxelles Mobilité. L'ADT est le mandataire de la co-maîtrise d'ouvrage. La maîtrise d'œuvre est assurée par une équipe constituée autour du bureau d'urbanisme et d'architecture l'AUC.

Le projet de Schéma directeur fut achevé en février 2014. L'année 2015 fut consacrée à sa publicité et son adoption par le gouvernement. Adoption en première lecture le 30 avril 2015. Adoption en seconde lecture le 21 janvier 2016.

Dans la foulée de l'approbation en 1^{ère} lecture, la Région, par l'entremise du Cabinet du Ministre-Président, a aussi veillé à poursuivre les échanges utiles avec la SNCB et sa Ministre de tutelle, ainsi qu'avec les communes directement concernées (Saint-Gilles, Anderlecht, Ville de Bruxelles).

La Commission Régionale de Développement a par ailleurs eu l'occasion de remettre un premier avis sur le projet urbain.

Concrètement, l'ADT a assuré avec le prestataire l'AUC les actes suivants :

- > présentation du Schéma directeur au Gouvernement et à la presse ;
- > présentation à la Commission Développement territorial du Parlement bruxellois ;
- > présentation en Commission Régionale de Développement ;
- > présentation aux comités de quartier ;
- > présentation au bMa ;
- > présentation à la Ministre fédérale de la Mobilité.

En parallèle, l'ADT a contribué avec la DEP à la rédaction d'un projet d'arrêté de PPAS pour garantir la traduction du Schéma directeur en prescriptions réglementaires et ainsi garantir sa bonne exécution.

Elle a également été à l'initiative de la rédaction d'une note stratégique relative à l'aménagement des espaces publics.

Par ailleurs, le volet 2 du marché visant à accompagner les principaux projets privés et publics dans la zone a été activé et les actions suivantes ont été menées :

- > En ce qui concerne le Projet Victor (logements, bureaux, commerces et équipement, promoteurs Atenor-BPI) :
 - contribution à la rédaction du cahier des charges pour un concours d'architecture lancé par le promoteur en partenariat avec le bMa ;
 - réalisation d'une fiche de lot détaillée reprenant les principales caractéristiques urbanistiques et programmatiques à respecter ;
 - ateliers visant à définir les conditions techniques d'implantation des espaces de stationnement du projet en mutualisant les sorties/entrées avec celles du parking public Q-Park.
- > Contribution à la rédaction d'un avis relatif à la demande de permis d'urbanisme introduite par Eurostation en vue de transformer les quadrilatères (espaces sous voies de 10.000 et 5.000 m² actuellement non utilisés) en parking vélo et espaces commerciaux.
- > Participation aux comités d'accompagnement des grands projets infrastructurels de mobilité dans le quartier comme le projet de métro « Constitution » (pilote par Bruxelles Mobilité).



PLAN CANAL

En 2012, la Région a lancé l'étude relative à l'élaboration d'un Plan directeur pour le Territoire du canal.

La maîtrise d'ouvrage de cette étude fut assurée par la Direction Études et Planification (DEP) de Bruxelles Développement Urbain, assistée dans cette tâche par l'ADT. La maîtrise d'œuvre du projet était assurée par une équipe pluridisciplinaire dont le mandataire est l'agence d'urbanisme et de paysage Alexandre Chemetoff et Associés.

En 2015, la gouvernance de la mise en œuvre du Plan imaginée par le Gouvernement a été progressivement mise sur pied. La SAF prenant en charge le pilotage opérationnel du Plan. C'est pourquoi, la Chargée de projet de la zone Canal a rejoint l'équipe de la SAF en octobre 2015.

Durant la première moitié de l'année 2015, l'Agence a continué à assurer le suivi des nombreux projets (privés et publics) encore en phase de conception, parmi lesquels: la réalisation du PPAS Biestebroek et les nombreux projets privés associés, la mise en place du marché relatif à l'implantation d'une plateforme de transbordement Ro-Ro à l'avant-port, les premiers projets de reconversion au sein des quartiers Heyvaert et Birmingham, etc.

ZONE LEVIER DELTA

Des études de définition

Pour rappel, l'ADT a mené en 2014 une étude de définition programmatique et urbanistique pour le triangle Delta (mission confiée à l'association momentanée Alphaville - Emily Moens). L'étude a permis :

- > de formuler les premières bases d'une vision urbanistique ;
- > d'identifier le triangle Delta comme site levier potentiel pour une stratégie de libération de sites « plus urbains » en termes de localisation ;
- > d'analyser une dizaine de scénarios possibles ;
- > d'étudier plus en détails différents scénarios.

À la demande du Cabinet du Ministre-Président, une seconde étude de définition programmatique et urbanistique a été lancée par l'ADT fin 2014. Elle porte sur un périmètre élargi et étudie également la faisabilité d'un déménagement du Carrefour d'Auderghem sur Delta.

Suite à une consultation, cette étude a été attribuée à l'association momentanée Alphaville - Berenice - Technum.

Sur base de cette étude, livrée en mars 2015, il fut possible :

- > d'écarter le scénario de déménagement du centre commercial du Carrefour vers le triangle Delta ;
- > d'identifier des scénarios de requalification et de densification urbaine du centre commercial Carrefour ;
- > de mesurer l'impact financier et le potentiel de valorisation foncière d'un déplacement du dépôt bus STIB vers le triangle Delta ;
- > de déterminer l'opportunité d'implanter certaines fonctions sur les différents sites opérationnels du territoire large Delta (triangle Delta, site dépôt STIB et P+R, site Carrefour) ;
- > d'identifier des possibilités de reconquête urbaine de la zone Delta par une programmation urbaine sur le site dépôt STIB et P+R et par une requalification de l'espace public à hauteur de l'aboutissement de l'E411 à Delta - Beaulieu.

Une étude de faisabilité d'implantation de bpost sur le site

À la demande du Cabinet du Ministre-Président, une étude a été initiée, en octobre 2015, pour déterminer la faisabilité programmatique, technique et financière, d'implanter dans un délai proche un nouveau centre de distribution postal sur le triangle Delta, et ce dans le cadre d'une programmation mixte incluant d'autres fonctions (activités de nettoyage Bruxelles-Propreté, poste avancé du SIAMU, centre de distribution urbaine, espaces pour PME, logements).

Ce marché a été attribué en date du 13 novembre 2015 à l'association MSa - IDEA CONSULT. Après avoir rencontré les opérateurs potentiellement intéressés par la programmation, l'étude aboutit en fin décembre 2015 sur :

- > l'identification d'un concept et d'une vision globale permettant de combiner, à un premier niveau topographique, des activités (équipements et activités productives) s'organisant selon une logique industrielle et, à un deuxième niveau, de bâtiments émergents du premier niveau pouvant accueillir du logement, de l'équipement et du bureau et fonctionnant sur une logique urbaine ;
- > la détermination d'une localisation la plus « autonome » possible pour un développement rapide du projet de centre de distribution postal de bpost ;
- > une estimation de coûts de viabilisation du terrain.





ZONE LEVIER TOUR ET TAXIS (Schéma directeur adopté en décembre 2008)

En 2015, la zone de Tour et Taxis a poursuivi son évolution avec, notamment, l'ouverture d'un troisième tronçon du parc Tour & Taxis, la conclusion des négociations pour la vente du bâtiment Citroën à la Région de Bruxelles-Capitale, la délivrance du PU Meander (et l'entame du chantier) et du premier PU Tivoli (voiries) et l'attribution du marché relatif à la viabilisation du terrain TACT.

De son côté, l'Agence a collaboré aux études de viabilisation du site TACT d'activités économiques sur les terrains du Port situés entre Tour et Taxis et le TIR, à la mission relative à la création d'un parc le long du bassin Béco, aux comités d'accompagnement du projet de pont Picard et du projet Tivoli.

Taskforce du projet TACT

L'ADT a été associée au Port de Bruxelles pour le lancement d'un nouveau marché relatif au développement du site du TACT suite à l'annulation d'un premier marché. Ce marché, attribué au bureau Bas Smets en janvier 2015, a fait l'objet de plusieurs réunions de suivi tant pour l'aménagement des espaces libres (voiries, espaces verts) que pour l'encadrement urbanistique des projets des concessionnaires intéressés, dont Citroën. Des négociations plus poussées ont été menées avec le propriétaire du site voisin de Tour et Taxis au sujet de la voirie est-ouest située à cheval sur les terrains du TACT et de Tour et Taxis.

Le suivi des procédures d'élaboration du Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS)

Suite à la délivrance début février du permis d'urbanisme du projet Meander (immeuble de bureau destiné à la Communauté flamande), il a été convenu que le propriétaire du site de Tour et Taxis élaborerait en parallèle un masterplan pour la zone située à l'ouest de la Gare Maritime et qui sera dévolue essentiellement au logement. L'élaboration du masterplan a été confiée au bureau MS-a et s'est étalée de mars à octobre 2015. L'ADT a participé à des ateliers de travail. Sur base des conclusions du masterplan, l'Agence a rédigé en collaboration avec le Cabinet du Ministre-Président, la Ville de Bruxelles et le bMa de nouvelles prescriptions pour le projet de PPAS. Ce travail de réécriture devrait se clôturer fin janvier 2016. Le RIE pourra alors être adapté en conséquence par la Ville.

Le suivi des projets

Différents projets en cours dans la zone (pont Picard, parc Béco, site Inter-béton, projet Tivoli, aménagement provisoire du quai des péniches, projet « Canal Wharf » sur l'ancien site de la Poste, projet KBC, avenue du Port) ont fait l'objet d'un suivi particulier via des rencontres bilatérales, la participation aux comités d'accompagnement des études d'incidences ou encore la participation aux réunions de la chambre de qualité, présidée par le bMa.

L'information des citoyens, le partage d'information avec les acteurs privés et publics et la participation

La collaboration avec BRAL en matière d'information et de participation a été poursuivie.

Dans le cadre de la soirée d'information du Bral du 12 octobre, l'ADT a présenté l'état d'avancement des développements dans la zone et notamment du projet de PPAS.





JOSAPHAT

Le site de l'ancienne gare de triage Josaphat, propriété de la Société d'Acquisition Foncière (SAF) depuis 2006, est voué à se transformer en un quartier durable, mixte et dense. Il accueillera notamment des logements publics et privés, des équipements collectifs et des entreprises. Les anciens talus du chemin de fer qui bordent le nord du site seront valorisés comme espaces de haute valeur écologique et paysagère.

Afin de définir précisément le projet, sa densité et ses contraintes urbanistiques et financières, l'ADT a suggéré en 2011 que soit lancée une « mission de programmation fonctionnelle et de définition d'un projet urbain durable » portant sur l'ensemble du site ». Cette mission a été confiée par la SAF en 2013 au bureau Idea Consult (assisté du bureau MS-a). L'ADT a participé aux travaux des comités de suivi et d'accompagnement de l'étude. En mars 2014, le Gouvernement a approuvé le projet de Plan directeur et estimé nécessaire de réaliser une série d'études complémentaires puis une étude d'impact avant l'adoption définitive.

Dans la perspective de la réforme du CoBAT, il a été décidé de considérer la planification stratégique en cours d'élaboration comme devant aboutir à l'adoption par le Gouvernement d'un Schéma directeur. L'élaboration d'un RIE est donc en cours.

Pour renforcer l'approche paysagère élaborée dans le cadre du Schéma directeur, la SAF a lancé une mission pour définir les espaces ouverts du futur quartier. L'ADT a participé au comité de sélection et assiste aux comités de suivi de cette étude, les 16/11/2015, 18/11/2015 et 21/12/2015.

À l'été 2015, l'ADT a proposé à la SAF de réfléchir à la gestion transitoire du site. Depuis lors, une stratégie se met en place et l'ADT assiste la SAF dans ce processus.

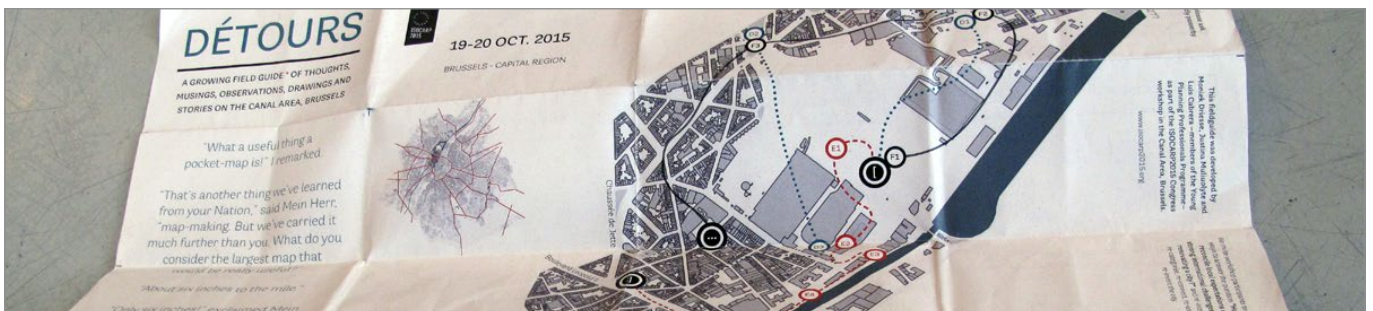


ZONE LEVIER SCHAERBEEK-FORMATION

Le Schéma directeur élaboré pour la zone levier n°11 par l'association momentanée Studio Associatò Secchi Viganò / Idea Consult / Mint / Ecorem / 3^e a été adopté par le Gouvernement en 2013.

Depuis cette approbation, et dans l'attente du renforcement de la plateforme logistique, tel que préconisé par le Schéma directeur, l'Agence poursuit son travail de veille sur les différents dossiers et projets en cours dans la zone d'étude : projet de centre commercial « Docks Bruxsel », projets d'aménagement de la voirie à hauteur du pont Van Praet (Bruxelles Mobilité), étude TGV fret menée par le Port de Bruxelles, dossier de relocalisation des activités de B-Post, projet de développement par le Port de Bruxelles d'un terminal à passagers à hauteur des pavillons Meudon, projet de relocalisation des activités de voitures d'occasion du quartier Heyvaert au sein du terminal Roll-on Roll-off (Ro-Ro) le long du canal, projet d'investissements à court terme sur l'îlot Mabru-CEFL, dossiers de libération du site de Schaerbeek-Formation par Infrabel. ■

LE PROJET DE MARKETING URBAIN (PROGRAMMATION FEDER 2007-2013)



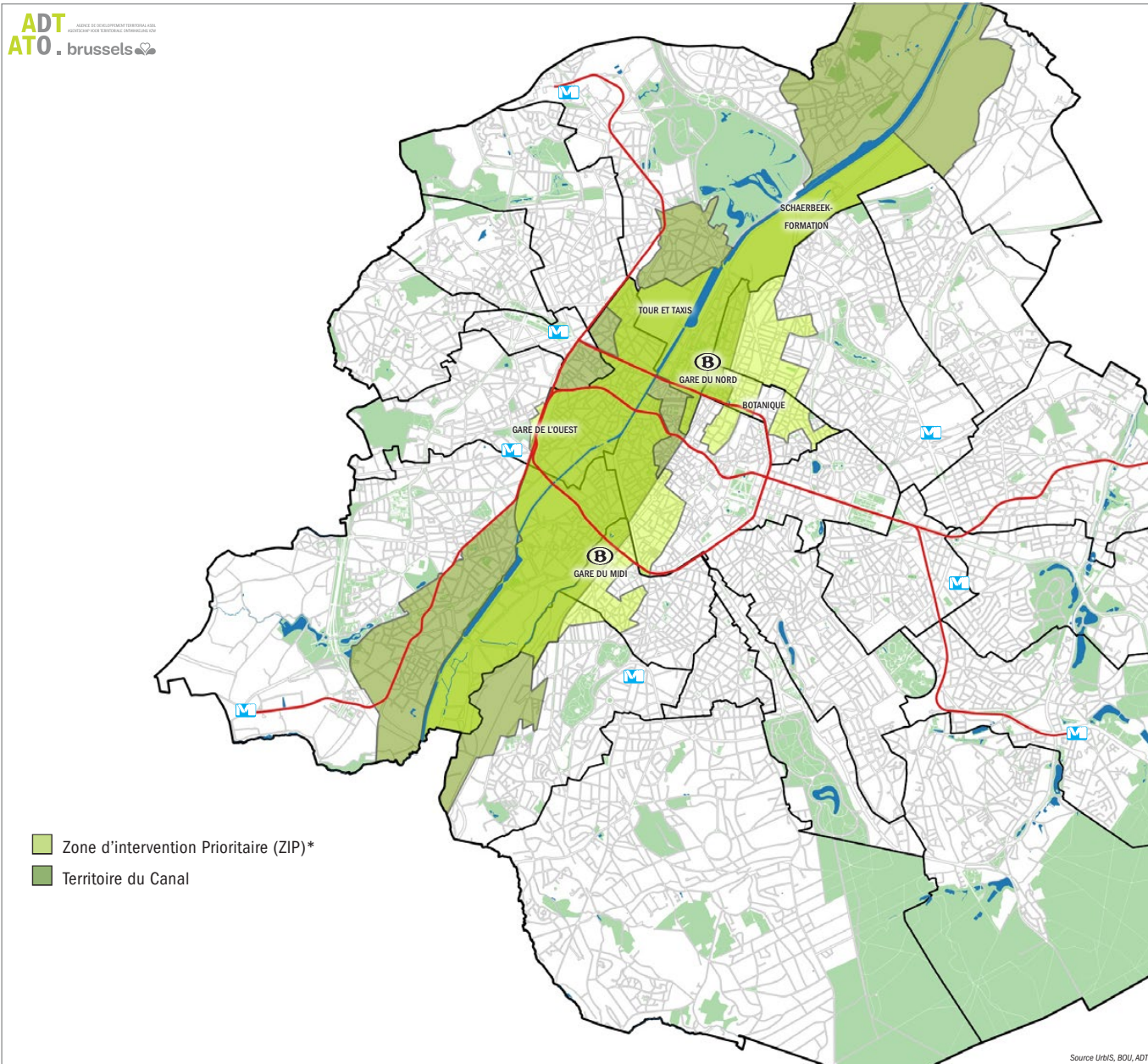
Le projet « Marketing urbain : pour une image prospective et durable des quartiers » vise à améliorer l'attractivité et l'image du Territoire du canal et des quartiers centraux de Bruxelles.

Pour rappel ce projet repose sur 3 démarches parallèles :

- > une **démarche territoriale** : améliorer la lisibilité et la visibilité de l'action des acteurs publics dans ces quartiers ;
- > une **démarche partenariale** : stimuler l'action partenariale des acteurs publics (locaux et régionaux) et mobiliser les acteurs-clés (intervenants privés, associatifs, culturels...) de ces quartiers, tout en impliquant les habitants ;
- > une **démarche communicationnelle** : mener des actions sur l'image, l'identité et la promotion de ces quartiers.

Le projet, animé par l'ADT, s'appuie depuis 2009 sur la Plateforme régionale de marketing urbain qui rassemble les 19 principaux acteurs publics actifs dans le renouveau urbain et le développement économique de ce territoire.

Tout au long de son déroulement, le projet encourage également la mobilisation des acteurs privés et associatifs, et implique les habitants.



* Zone administrative du projet FEDER mais les actions mises en œuvre ont porté plus largement sur le Territoire du canal (voir carte p. 38)

ACTIONS STRATÉGIQUES ET PÉRENNISATION

Le projet se terminant fin 2015, l'ADT a finalisé l'opérationnalisation de la stratégie d'image et de communication pour le Territoire du canal et préparé activement la pérennisation de la démarche « marketing urbain » au-delà de 2015.

Stratégie d'image et de communication

- > poursuite des actions de communication entamées précédemment et lancement de nouvelles actions, notamment à destination des touristes et visiteurs (voir ci-dessous le détail des actions);
- > collaboration avec différents partenaires pour la mise en place des actions de communication;
- > sensibilisation directe de médias et de chargés de communication de partenaires pour promouvoir positivement le Territoire du canal.

Pérennisation au-delà de 2015

En 2015, la pérennisation des acquis du projet au-delà du terme a fait l'objet d'une attention particulière.

Ainsi, l'Agence a organisé, les 1^{er} et 2 avril 2015, le séminaire « Marketing territorial - Territoire du canal » afin de faire connaître, aux agents des institutions régionales, la démarche « Marketing urbain » menée depuis 2008. Ce séminaire a réuni une trentaine de représentants d'organismes bruxellois et de professionnels directement concernés par la matière.

Par ailleurs, divers acteurs ont été rencontrés et des pistes ont été explorées pour garantir la pérennisation d'une partie des éléments développés au cours du projet.

Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2016, la démarche « marketing urbain » développée pour le Territoire du canal sera prise en charge par la Société d'Acquisition Foncière (SAF) / Société d'Aménagement Urbain (SAU). Ainsi la SAF/SAU assurera la gestion du site BRU+ et des outils qui lui sont liés (Newsletter, Facebook, Twitter), sous un nouveau nom : canal.brussels.

ACTIONS DE COMMUNICATION

Séminaire bruxellois ISOCARP



L'Agence a organisé les 19 et 20 octobre 2015 le séminaire « Rénovation urbaine : comment concilier les attentes des habitants et les défis internationaux ? ».

Ce séminaire s'inscrivait dans le cadre du Congrès mondial d'ISOCARP (Association Internationale des urbanistes) organisé en parallèle dans 12 villes d'Europe du Nord-Ouest, dont Bruxelles, avec une session finale à Rotterdam. Bruxelles était pour la première fois une ville hôte d'un congrès ISOCARP.

Le séminaire a été un succès car des 12 villes participantes, Bruxelles est celle qui a reçu le plus grand nombre de participants internationaux (40) et de contributions scientifiques (20). Au total près de 70 urbanistes venus du monde entier se sont réunis pour étudier les questions liées à la nécessité d'agir à différents niveaux et d'articuler la dimension locale aux dimensions urbaine, européenne et mondiale dans le cadre de la rénovation urbaine.

Le programme de deux jours combinait 6 visites d'études sur le Territoire du canal de Bruxelles (3 dans des quartiers de Molenbeek et 3 à Tour et Taxis) avec 16 présentations d'experts venus de Bruxelles et d'autres villes européennes. Le Territoire du canal a été choisi comme étude de cas parce qu'il est représentatif des changements en cours dans plusieurs villes européennes et de leurs stratégies pour mettre en place un développement urbain durable et intégré des quartiers.

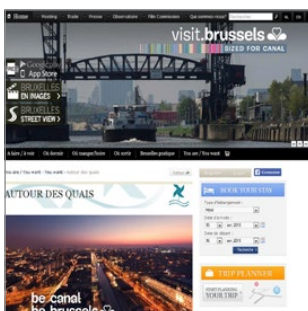
Coordonné par l'Agence, le séminaire a pris la forme d'un processus de coproduction entre les associations belges d'urbanisme (CUB et VRP), les autorités régionales et locales bruxelloises et les universités.

Promotion du Territoire du canal auprès des touristes et visiteurs

L'ADT a collaboré avec VisitBrussels pour élaborer des actions et des outils à destination du public cible « touristes et visiteurs » et ainsi inscrire durablement le Territoire du canal dans l'offre bruxelloise proposée aux touristes.

Trois outils principaux ont été réalisés :

- > **Pages internet « Autour des quais »** : développement de pages spécifiquement dédiées au Territoire du canal sur le site internet de VisitBrussels. La seule homepage de cette rubrique du site a été visitée par plus de 2.300 personnes.
- > **Montage audiovisuel « By the Canal – A day on the move in the heart of Brussels »** : Réalisation d'un montage audiovisuel de présentation à caractère positif et à vocation touristique du Territoire du canal, d'une durée de 2 minutes 30 secondes. Ce support de communication a notamment été mis en ligne sur les sites BRU+, ADT, VisitBrussels et les réseaux sociaux. Il a en outre été diffusé lors de Bruxelles-les-Bains 2015, dans 6.000 chambres d'hôtel à Bruxelles et dans différents salons (Realty, Transport Logistic, Expo Milan...).
- > **Plans touristiques « Autour des quais »** : production de 30.000 exemplaires d'un mini-plan touristique « Autour des quais » en français, néerlandais et anglais. Ce plan propose un parcours piétons et deux parcours cyclistes invitant les touristes à découvrir le Territoire du canal.



Des présentations et des visites du Territoire du canal

Durant l'année 2015, 5 présentations et visites de terrain ont été organisées pour des publics variés : investisseurs, villes étrangères et professionnels.

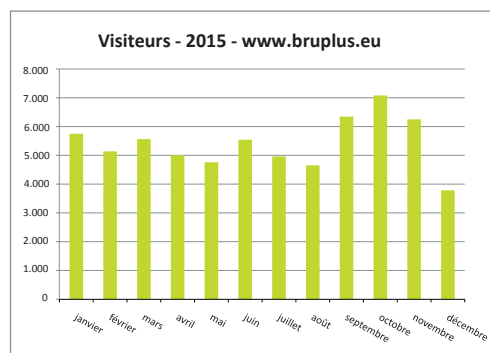
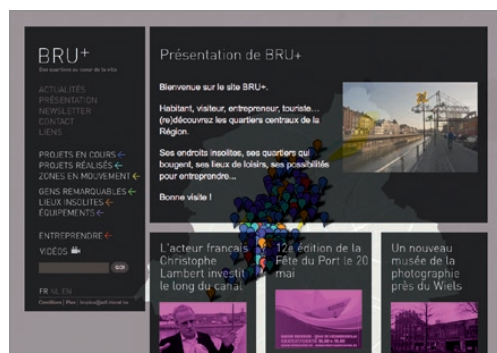
Ces actions ont été menées soit à l'initiative de l'Agence pour faire la promotion du Territoire, soit en réponse à des demandes venant directement de personnes ou institutions désireuses d'en savoir plus sur ce territoire.

Le développement du site internet BRU+ (www.bruplus.eu)

Lancé en juin 2011, le site BRU+ présente le Territoire du canal et les quartiers centraux d'une manière peu institutionnelle, en mettant à l'honneur les personnes, les lieux et les initiatives publiques, privées, associatives... qui en font la richesse.

Le contenu a fait l'objet de mise à jour régulières (68 nouvelles pages en français et en néerlandais et 5 pages actualisées en français, néerlandais et anglais) dont l'audience a été élargie par l'envoi de newsletters et leur partage sur les réseaux sociaux : www.facebook.com/TerritoireduCanal, https://twitter.com/Canal_Brussels et comptes Twitter et LinkedIn personnels du chargé de communication du projet.

Le site BRU+ a par ailleurs été adapté pour faciliter sa migration à la fin du projet et ainsi assurer sa pérennisation au-delà de 2015 (réorganisation du sommaire, modification de l'arborescence, changement de nom, insertion de « follow me » vers les réseaux sociaux...).



Une page Facebook et un compte Twitter

La page du Territoire du canal (www.facebook.com/TerritoireDuCanal) complète le site BRU+ puisqu'elle touche un public plus large qui peut ainsi recevoir des informations positives sur le Territoire du canal. Et en retour, elle draine une partie de ses visiteurs vers le site BRU+.

Cette page est régulièrement animée avec la publication de 152 actualités et d'une publication promue par une publicité payante en 2015 (mise en ligne de liens vers les articles de BRU+ et interactions avec d'autres pages Facebook, dont celles de partenaires). Elle a généré 511.874 « impressions » en 2015. La publicité payante explique la très nette hausse du nombre d'impressions par rapport aux années précédentes.

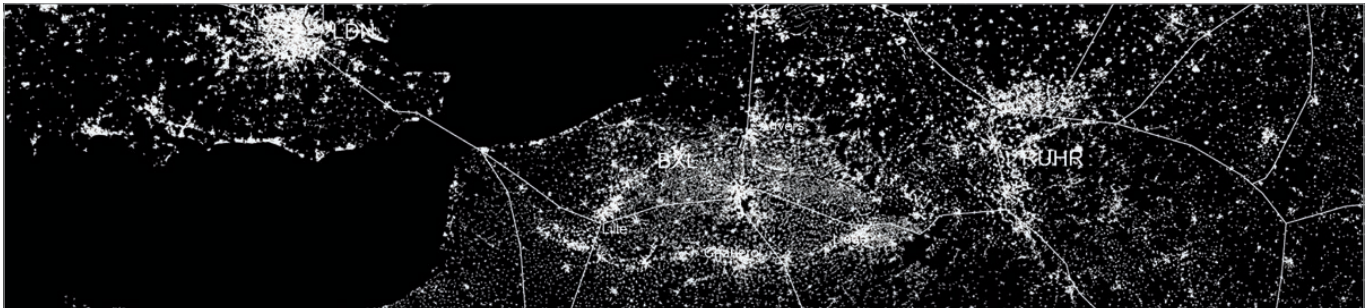
Le compte Twitter « https://twitter.com/Canal_Brussels », qui compte 267 abonnés, complète cette approche multicanaux, avec la publication de 106 actualités/tweets en 2015.

Une newsletter

En complément au site BRU+, de la page Facebook et du compte Twitter, l'ADT a lancé en mars 2013 une newsletter. Outre le grand public et de très nombreux professionnels du développement territorial, cette newsletter permet également d'informer les médias sur tout ce qui bouge dans le Territoire du canal.

En 2015, 7 newsletters bilingue FR-NL ont été produites et envoyées à plus de 7.700 contacts. ■

PARTICIPER À DES RÉSEAUX ET PROJETS EUROPÉENS



La dynamique d'échange d'expériences et de bonnes pratiques avec d'autres villes européennes a été poursuivie, notamment en matière de gouvernance métropolitaine.

ÉCHANGER SUR LA GOUVERNANCE MÉTROPOLITAINE



Participation à EURO CITIES

Depuis février 2011, l'ADT représente la Région de Bruxelles-Capitale, en lien étroit avec Brussels International (ex-Direction des Relations extérieures) du Service public régional de Bruxelles (SPRB), au groupe de travail sur les aires métropolitaines mis en place par EURO CITIES.

Cette participation active :

- > assure la représentation de la Région sur un thème stratégique pour son futur ;
- > permet à la Région et à l'ADT d'être régulièrement informées sur des méthodes de gestion des aires métropolitaines, ainsi que sur l'évolution des politiques européennes, notamment de la future politique régionale ;
- > permet à l'ADT de nourrir sa réflexion sur la gouvernance métropolitaine et de tisser des contacts avec d'autres grandes villes européennes.

L'Agence a participé à :

- > des actions de lobbying : participation à des conférences européennes pour plaider en faveur d'une meilleure prise en compte des aires métropolitaines ;
- > des échanges de pratiques en matière de gouvernance métropolitaine et des visites de terrain ;
- > le développement de projets européens sur la gouvernance métropolitaine.

Questionnaires internationaux

Étant donné l'importance croissante de la thématique métropolitaine, l'ADT et BDU/DEP ont été sollicités pour répondre à des questionnaires sur la gouvernance métropolitaine destinés à l'OCDE et au Conseil de l'Europe.



CONTRIBUER AU 51^E CONGRÈS MONDIAL ISOCARP

L'Agence a participé au Congrès mondial d'ISOCARP (Association Internationale des urbanistes) du 19 au 23 octobre 2015.

Elle a d'une part organisé 2 jours de séminaire à Bruxelles (cf. partie Marketing urbain pour plus de détails) et d'autre part participé aux 3 jours du Congrès à Rotterdam.

Cette participation a été l'occasion de faire connaître à un public international les pratiques bruxelloise en matière de rénovation urbaine intégrée des quartiers et d'établir des liens avec d'autres villes, experts et académiques internationaux.



PARTICIPER AUX PROJETS EUROPÉENS ET À LA DÉFINITION DE L'AGENDA URBAIN EUROPÉEN

Une veille permanente a été assurée sur l'évolution des programmes URBACT, INTERREG IVB, INTERREG IVC, Actions Innovatrices urbaines, HORIZON 2020, LIFE+, afin d'étudier les possibilités de financements européens et de coopération avec d'autres villes européennes.

L'Agence a également participé, en lien avec SPRB/Brussels International, au suivi de l'élaboration du futur agenda urbain de l'Union européenne.



PROMOUVOIR INTERNATIONALEMENT LES PROJETS URBAINS BRUXELLOIS

Les projets urbains bruxellois, notamment le long du canal, ont été présentés à divers délégations: villes italiennes, Copenhague, Oslo, Stockholm...

L'Agence a également été partie prenante aux premiers Open Urban Days organisés à Bruxelles par la Commission européenne et le Comité des Régions en présentant les développements urbains le long du canal lors d'une visite de terrains destinées à plusieurs villes et régions d'Europe. ■

UNE COMMUNICATION DYNAMIQUE



DIFFUSER ET SE FAIRE CONNAÎTRE

Une nouvelle manière d'améliorer sa visibilité

Au vu des évolutions des médias traditionnels comme virtuels, des réseaux sociaux, de la communication publique et du marketing territorial, il est opportun d'assurer une transition de la communication sur le territoire en tenant compte des nouvelles pratiques, qui influent parfois même sur les modes de gouvernance de l'urbanisme. Ainsi, il est aujourd'hui essentiel de travailler à un marketing de contenu, c'est-à-dire aller chercher les internautes là où ils sont. Cela implique :

- > d'optimiser la stratégie « médias » classique ;
- > de dynamiser et optimiser (référencement...) les sites internet ;
- > de produire et de diffuser des contenus orientés « usagers », moins institutionnels, dans les canaux (réseaux sociaux, newsletters...) les plus adaptés aux publics visés ;
- > d'utiliser les réseaux sociaux pour ramener des internautes vers son/ses site(s) ;
- > d'assurer la complémentarité des multiples actions de communication pour créer un « écosystème » performant.

Cette nouvelle approche a été mise en œuvre avec des résultats probants par l'ADT dans le cadre du projet pilote de marketing territorial portant sur le Territoire du canal et par la mise en ligne, en 2015, de sites web dédiés au projet urbain www.mediapark.brussels et au quartier Midi (www.midi.brussels). Techniquement, le site ADT-ATO a été adapté pour pouvoir y créer des mini-sites spécifiques dédiés aux quartiers ou aux projets urbains. Différents mini-sites thématiques peuvent être activés progressivement lorsque le besoin s'en fait sentir. Une fois activé, cette mise en ligne devrait aller de pair avec une présence pertinente, à définir en fonction des publics-cibles, sur les réseaux sociaux. L'ensemble de ces démarches permettent d'atteindre un plus large public.



Les réseaux sociaux: Twitter, LinkedIn et Facebook

En 2014, une première action a été initiée dans le cadre de cette nouvelle stratégie par le lancement d'un compte sur le réseau social **Twitter** (https://twitter.com/ADTATO_Brussels). L'Agence a ainsi donné une meilleure visibilité aux actualités publiées sur son site internet (32 en 2015), mais elle a également republié les tweets du compte Territoire du canal, du compte mediapark.brussels, de partenaires régionaux ou ceux ayant un lien direct avec les missions de l'Agence. En 2015, 23.574 « impressions » qui ont été générées sur le compte Twitter (332 followers).

Un compte Twitter pour le projet urbain mediapark.brussels a également été créé. Il a généré 3.532 « impressions ».

L'ADT dispose également d'une page **LinkedIn**⁷, sur laquelle les actualités publiées sur le site internet sont également postées. La page LinkedIn de l'ADT compte 506 followers en 2015, contre 233 en 2014.

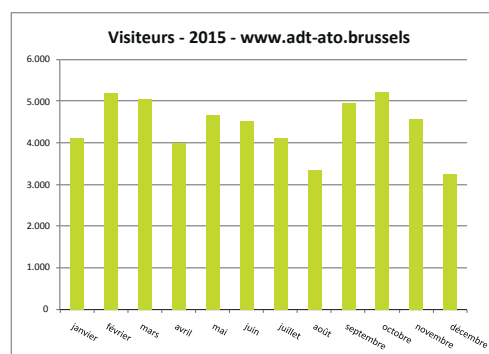
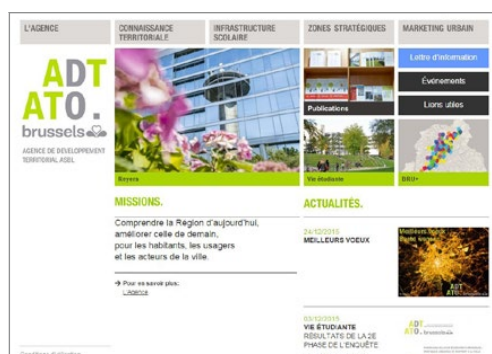
Concernant **Facebook**, l'ADT dispose de sa page corporate. Elle compte 311 mentions « J'aime ».

La page dédiée au projet urbain mediapark compte 115 mentions « J'aime ».

En 2015, à l'occasion des Master classes « Dix grands enjeux pour Bruxelles », une page Facebook a été créée pour attirer un public plus large aux conférences : 763 personnes ont manifesté leur intérêt sur cette page.

Cette présence sur les réseaux sociaux permet donc une meilleure visibilité du travail de l'Agence et draine une partie de ces visiteurs vers les sites ADT, BRU+ et mediapark.brussels.

Les sites internet



Mis en ligne depuis 2010 et régulièrement actualisé, le site internet **www.adt-ato.brussels** a été consulté par 52.887 visiteurs en 2015. Cela correspond à une stabilisation par rapport à l'année précédente (+3%), mais également sur les différents mois de l'année étant donné que des lettres d'information concernant essentiellement les Master Classes « Dix grands enjeux pour Bruxelles » ont été envoyées mensuellement.

Les pics de fréquentation en janvier et en juillet sont liés à la diffusion de la première lettre d'information sur les Master Classes « Dix grands enjeux pour Bruxelles » et d'une lettre d'information indiquant la diffusion par Télé-Bruxelles d'une vidéo sur la Master classes « Aménagement du territoire et planification » de Géry Leloutre (ULB).

Mis en ligne en juillet 2015, le site **mediapark.brussels** a attiré 2.640 visiteurs sur quelques mois. Mis en ligne en 2013, le site **midi.brussels** a eu 785 visiteurs (contre 573 en 2014, +37%), ce nombre devrait augmenter dès l'adoption définitive du schéma directeur Midi et sa mise en ligne.

⁷ https://www.linkedin.com/company/agence-de-veloppement-territorial-de-la-r-gion-de-bruxelles-capitale?trk=top_nav_home



Les lettres d'information de l'ADT

20 lettres d'information ont été envoyées à plus de 8.500 contacts :

- > 29/01/2015: Cycle de conférences « Dix grands enjeux pour Bruxelles » + rappel le 18/02/2015;
- > 05/03/2015: Dix grands enjeux pour Bruxelles: 2^e conférence le 30/3 + rappel le 24/03/2015;
- > 02/04/2015: Dix grands enjeux pour Bruxelles: 3^e conférence le 27/4;
- > 08/04/2015: De passage en ville – 13/05/15: François Leclercq;
- > 24/04/2015: Master Classes: Histoire – C Billen + de passage en ville: F. Leclercq;
- > 12/05/2015: Dix grands enjeux pour Bruxelles»: Économie – 4^e conférence le 18/5;
- > 28/05/2015: Dix grands enjeux pour Bruxelles: Aménagement du territoire/Mobilité – 5^e conférence le 15/6 + rappel le 08/06/2015;
- > 29/06/2015: Dix grands enjeux pour Bruxelles: vidéo « Urbanisme » + Save the date: 31/8 – Cultures – 6^e conférence + rappel le 24/08/2015;
- > 03/09/2015: Dix grands enjeux pour Bruxelles: 28/9 – Environnement – 7^e conférence + rappel le 23/09/2015;
- > 07/10/2015: Dix grands enjeux pour Bruxelles: 26/10 – Structure sociospatiale – 8^e conférence + rappel le 21/10/2015;
- > 12/11/2015: Dix grands enjeux pour Bruxelles: 23/11 – Multilinguisme – 9^e conférence + information le 22/11/2015 concernant le report de la conférence;
- > 02/12/2015: Dix grands enjeux pour Bruxelles: 14/12 – Europe – 10^e et dernière conférence;
- > 03/12/2015: Vie étudiante: résultats de la 2^e phase de l'enquête.

Une lettre d'information spécifique au projet mediapark.brussels a été envoyée aux contacts de l'ADT le 02/07/15 lors de la mise en ligne du site web dédié au projet urbain. Elle a attiré 1.072 visiteurs sur le site durant le mois de juillet.

La lettre d'information de l'ADT (existant depuis la mise en ligne du site en 2010) reste un moyen efficace pour attirer régulièrement des visiteurs sur le site internet et informer les médias, mais surtout cette année, pour inviter des participants aux conférences organisés par l'Agence (en utilisant notamment un lay-out spécifique aux invitations des événements). Chaque envoi est accompagné d'une publication sur les réseaux sociaux Twitter, LinkedIn et Facebook.

Attirer les visiteurs au bord des quais de Bruxelles

TOURISME VisitBrussels veut promouvoir le secteur du canal à l'étranger et le sud de la Région.
Les partenariats se mettent en place pour attirer les visiteurs.

Le canal de la Région de Bruxelles-Capitale est un lieu unique, à la fois historique et moderne. Il offre un cadre idéal pour développer le tourisme et attirer les visiteurs. VisitBrussels travaille en partenariat avec les acteurs locaux pour promouvoir ce site emblématique.

l'hôtel « Les clients ne font aucune remarque négative »

Un hôtel de luxe a été construit au bord des quais de Bruxelles. Les clients sont très satisfaits de leur séjour et de la qualité des services proposés.

L'ancien site de l'Otan attend

URBANISME L'ADT lance un « appel à intérêt »

L'Agence de développement territorial (ADT) de la Région bruxelloise a annoncé le lancement prochain d'un marché pour une mission d'urbanisme d'étude et de suivi en vue du réaménagement de l'ancien site de l'Otan, situé partiellement à cheval sur le territoire de Haren et d'Evere, mais aussi de Woluwe-Saint-Etienne – et donc de Zaventem, en Flandre.

L'ADT a publié sur son site internet un « appel à intérêt » pour une mission d'étude, précisant que le marché, d'un maximum 85.000 euros hors TVA, sera attribué à l'issue d'une procédure négociée sans publicité.

VRT en RTBF plannen nieuwe woon- en mediawijk tegen 2024

door Steven Van Garsee © Brussel Deze Week
 Schaarbeek
 07:54 - 09/07/2015
 Tegen de herfst moet het masterplan klaar zijn voor de zone rond de VRT-toren. Er is plaats voor woningen, een park, scholen en twee gloednieuwe radio- en televisiegebouwen. In de nieuwe wijk staan mediabedrijven centraal.



L'ADT dans les médias

Régulièrement contactée par les médias belges ou français, spécialisés ou non, l'Agence s'attache à donner une information objective et précise. En 2015, elle a été citée 85 fois dans les médias.

Medias belges

- > TV Brussel, 5/01/2015, "Brussel Vandaag 5 januari";
- > Brusselnieuws, 14/01/2015, "Nieuwe wijk Weststation niet voor 2020" (vidéo);
- > Le Soir, 15/01/2015, « Le futur du quai Béco se dessine »;
- > Le Soir, 22/01/2015, « Une cité des médias ouverte au public »;
- > La Libre Immo, 5/02/2015, Cycle de 10 rencontres autour de grands enjeux pour Bruxelles;
- > Brusselnieuws, 5/02/2015, "12 miljoen voor uitvoering Kanaalplan" (photo);
- > La Libre Belgique, 23/02/2015, « Dix grands enjeux, autant de rencontres »;
- > L'avenir.net, 23/02/2015, « 10 conférences pour comprendre Bruxelles »;
- > Le Soir, 25/02/2015, « Dix conférences pour changer de vue sur Bruxelles »;
- > Le Vif L'Express, n°8, 20 février 2015, « Enquête dans les coulisses du pouvoir à Bruxelles-Capitale »;
- > La Capitale, 3/03/2015, « Un plan d'éclairage plus confortable qui invite à la promenade »;
- > Radio Arabel, 4/03/2015, « Léger déficit de places scolaires en vue dans le secondaire »;
- > La Libre Belgique, 12/03/2015, « Bruxelles fait le ménage dans les aides aux entreprises »;
- > Le Soir, 13/04/2015, « Attirer les visiteurs au bord des quais de Bruxelles »;
- > La Libre Immo, 19/03/2015, « C'est au Mipim que l'immobilier belge réseaute le mieux »;
- > Le Soir Immo, 19/03/2015, « La nouvelle vie du Quartier européen »;
- > L'avenir.net, 7/04/2015, « Pour créer 1200 places, Laanan pense élargir le campus du CERIA »;
- > Le Soir, 9/04/2015, « La place Meiser aura ses tunnels »;
- > Le Soir, 10/04/2015, « Bruxelles : attirer les visiteurs au bord des quais de Bruxelles »;
- > Radio Arabel, 2/06/2015, « Le point sur les places scolaires en secondaire »;
- > Brusselnieuws, 20/06/2015, "Brussels planningsbureau begin 2016 van start";
- > Le Soir, 8/07/2015, « Augmenter l'offre de kots étudiants bon marché: Le loyer coûte en moyenne 446 euros »;

Dix grands enjeux, autant de rencontres

Région-Capitale Une co-entreprise heureuse pour faire avancer la région bruxelloise.

L'Agence de Développement Territorial (ADT) et la Brussels Academy organisent, dès ce lundi 23 février et jusqu'à la fin de l'année, un cycle de 10 rencontres autour de grands enjeux pour Bruxelles.

Les thèmes abordés seront successivement les dynamiques urbaines et la gouvernance ; l'insertion sociale ; la mobilité ; entre boom démographique et crise urbaine ; l'histoire d'une capitale ; le paradoxe économique ; l'urbanisme pour répondre aux besoins urbains ; la "suspensivité".

versitaire de renom, alors que la discussion se poursuivra le mardi matin sous la forme d'un séminaire d'une trentaine de professionnels. Ces experts publics, privés et associatifs approfondiront des aspects de la thématique traitée la veille, à savoir ceux qui ont le plus d'impact sur le travail quotidien des instances régionales, académiques, etc. (questions méthodologiques, techniques, opérationnelles).

Accès gratuits au BIP

Concrètement les conférences publiques (à l'accès gratuit) se tiendront de 18h à 20h au BIP (salle Zamek), accès via la Cour d'honneur située au 10-11 Place Royale. Les orateurs ont choisi de s'exprimer majoritairement en français, mais les échanges avec le public seront bilingues.

Pour la "première", Eric Cortijn (VUB) tentera de démêler l'écheveau

- > Brussel Deze Week, 9/07/2015, "VRT en RTBF plannen nieuwe woon- en mediawijk tegen 2024";
- > DH.net, 14/07/2015, « Une école secondaire à la Gare de l'Ouest ? » ;
- > Le Soir, 17/07/2015, « Le Bureau bruxellois de planification manque le coche » ;
- > Le Soir, 23/07/2015, « La Région doit engager des Bruxellois » ;
- > Le Soir, 28/07/2015, « Mettre en valeur le patrimoine industriel des berges du canal » ;
- > La Capitale, 30/07/2015, « Les plans d'Infrabel pour Bruxelles-Ouest n'empêchent pas le réaménagement du site » ;
- > La Capitale, 5/08/2015, « Berchem-Sainte-Agathe : recours de la commune contre l'école Go Onderwijs » ;
- > L'avenir.net, 5/08/2015, « Berchem contre l'implantation d'une école provisoire » ;
- > Le Soir, 26/08/2015, « La réforme institutionnelle » ;
- > La Capitale, 28/08/2015, « 1.825 places de plus dans les écoles prêtes pour la rentrée » ;
- > RTBF, 30/08/2015, JT 19h30, sujet sur la création de places scolaires ;
- > Trends Tendances / guide Immo, 1/09/2015, « Comment enrayer l'exode de la population précarisée ? » ;
- > Femmes d'aujourd'hui, octobre 2015, « Promenons-nous dans les rues... Même la nuit ! » ;
- > Brusselnieuws, 12/10/2015, "Geen toegangscontrole voor Thurn & Taxis" ;
- > Brusselnieuws, 13/10/2015, "900 nieuwe woningen aan Thurn & Taxis" ;
- > Le Vif L'Express, 13/11/2015, « Kristiaan Borret, bouwmeester " Il est temps de passer à l'acte " » ;
- > Le Soir, 7/12/2015, « Les étudiants aiment Bruxelles » ;
- > La Libre Belgique, 17/12/2015, « Le nombre de places dans les écoles n'est pas encore assuré ».

Médias spécialisés :

- > BKO - Brussels Kunstenoverleg (site et lettre d'information), 3/02/2015, "ATO & Brussels Academy | Conferenticyclus: Tien grote uitdagingen voor Brussel" ;
- > BECI Bruxelles Metropole, févr-15, « Un pôle médias à Reyers... en 2022 ? » ;
- > BECI Brussel Metropool, févr-15, « Een mediapool aan de Reyerslaan... in 2022 ? » ;
- > AVCB - newsletters 202 + 203 + 205 + 206 + 208 + 210 + 211, « Dix grands enjeux pour Bruxelles » ;
- > IEB - newsletter 18/02/2015, « Les dynamiques urbaines et la complexité du cadre institutionnel » ;
- > BECI Bruxelles Métropole, mars-15, « Bruxelles, une marque valorisable et à valoriser » ;
- > IEB - newsletter 26/03/2015, 26/03/2015, « Bruxelles entre boom démographique et exode urbain » ;
- > VSGB - newsletter 206, 3/04/2015, « Dix grands enjeux pour Bruxelles : Histoire - S'appuyer sur le passé pour bâtir l'avenir » ;
- > VSGB - newsletter 206, 3/04/2015, « Dix grands enjeux pour Bruxelles : Économie - Résoudre le paradoxe bruxellois » ;
- > BECI Bruxelles Metropole, avr-15, « La "marque Bruxelles" : une précision » ;
- > ExpertiseNews n°495, 17/04/2015, p. 7, « Le concepteur français du parc médiatique invité à Bruxelles » ;
- > Ecobuild.brussels, Newsletter n°5 - Mai 2015, Realty ;



Un pôle médias à Reyers... en 2022 ?

Comment envisager ce « pôle médias » attendu tout premier comme le plus ambitieux et concret des futurs « pôles de développement » ou « pôles de compétitivité » selon les termes utilisés par les gouvernements bruxellois successifs. Mais la patience reste de mise. Petit état des lieux.

Mardi 24 février 2015 - Une des entrées de la future médiapool de Reyers. Le projet de centre urbain de développement des médias à Reyers est un projet ambitieux et concret. Il vise à créer un pôle de développement des médias à Reyers, en lien avec le quartier de la Gare. Le projet est porté par la Région de Bruxelles-Capitale et la Région flamande. Le projet est financé par la Région de Bruxelles-Capitale et la Région flamande. Le projet est porté par la Région de Bruxelles-Capitale et la Région flamande.

- > Brussels International: The Brussels Globe, 11/06/2015, «L'Europe et les organisations internationales encore mieux accueillies et intégrées à Bruxelles» ;
- > Brussels International: The Brussels Globe, 11/06/2015, «L'Ambassador's Discovery Day révèle un Bruxelles méconnu des diplomates» ;
- > Brussels International: The Brussels Globe, 11/06/2015, «Stockholm en visite d'information sur la Région bruxelloise» ;
- > Chaire Attractivité et Nouveau Marketing Territorial (IMPGT), Actualités 2015 ;
- > bMa, Newsletter du 25/06/2015, «Appel à intérêt pour une mission de définition urbaine et programmatique en vue de la création d'une école secondaire sur le Campus du CERIA» ;
- > Showcase / Belgium Real Estate, 1/05/2015, «European district and PUL on the move» ;
- > The Brussels Globe, août 2015, «Les urbanistes du monde entier à Bruxelles» ;
- > Réseau des Arts à Bruxelles, 24/07/2015, Parlement de la COCOF- Réponse de Fadila Laanan concernant la mise en œuvre du Plan Culturel pour Bruxelles de la COCOF ;
- > Radio X from Brussels, 2/08/2015, «Cruise The Canal !» ;
- > Berchem-Sainte-Agathe, 4/08/2015, Communiqué de presse: La commune Berchem-Sainte-Agathe introduit un recours concernant le permis pour la construction de l'école temporaire Unescoschool ;
- > Foundation For the Urban Environment (FFUE), 17/08/2015, «ISOCARP 50th Anniversary Congress – 19-23/10/2015» ;
- > PerifFeria, 21/08/2015, «Trois Safaris périurbains aux alentours de Bruxelles» ;
- > bMa, 25/08/2015, «Appel à intérêt pour une mission d'étude pour l'actuel site de l'OTAN» ;
- > Inter-Environnement Bruxelles, 24/09/2015, «La ville comme écosystème» ;
- > Journal du Conseil n°17, 1/09/2015, «Bruxelles, ville étudiante» ;
- > Het Tijdschrift van de Raad nr 17, 1/09/2015, «Brussel, studentenstad» ;
- > IEB - newsletter 22/10/2015, 22/10/2015, «La géographie sociale de Bruxelles» ;
- > Scoop.it, 10/11/2015, «Film touristique - By the Canal - A day on the move in the heart of Brussels» ;
- > Alter Échos n°412, 9/11/2015, «Prix du logement étudiant, un frein aux études» ;
- > Logement.brussels, 15/12/2015, «Logement étudiant à Bruxelles: résultat des enquêtes de l'ADT».

Divers médias sollicitent l'Agence pour pouvoir reproduire des photos lui appartenant dont notamment:

- > Le bMa, Newsletter 1/06/2015, « Appel à candidatures: Mission d'analyse des potentialités programmatiques du site Citroën Yser à Bruxelles »;
- > Le bMa, Newsletter 28/05/2015, « Recrutements de 8 personnes pour la mise en œuvre du 'Plan Canal' dans la Région de Bruxelles-Capitale »;
- > BrusselNieuws, 1/06/2015, « Studie naar potentieel Citroëngarage »;
- > Le Vlaams Architectuurinstituut, Nieuwsbrief nr. 358 - 28 mei 2015, "Acht vacatures voor de uitvoering van het Kanaalplan in Brussel Hoofdstedelijk Gewest";
- > Bruxelles Développement Urbain, « Rapport annuel 2014 » (photos du Canal et de Reyers);
- > Weekend Contemporary Art, 9/05/2015, "Did you know we also have a canal in Brussels?";
- > ...



L'ADT dans les revues d'urbanisme

Disposant d'une expertise sur les projets urbains, l'ADT a été sollicitée par les magazines Traits urbains et Ruimte (Vlaams Vereniging voor Ruimte en Planning - VRP) pour publier des articles dans les numéros suivants:

- > Traits urbains n° 79, 1/12/2015, « Bruxelles-Capitale: la contre bruxellisation en marche »;
- > VRP, 17/08/2015, "Workshop - World Congress ISOCARP 2015";
- > VRP, Ruimte 26 (juin-juillet-août 2015, pp.38-41), "BXL studentenstad";
- > VRP, Ruimte 28 (déc. 2015 - jan. fév. 2016, pp.70-79), Dossier "'Cities save the world. Let's reinvent planning' - Article 'Stadsvernieuwing: van wijk tot metropool'".

Représentation

Les membres de l'équipe sont régulièrement sollicités pour présenter la démarche, les missions et les projets de l'Agence :

- > UPSI, « Séminaire Développement Zones Stratégiques en Région de Bruxelles-Capitale », 03/03/2015, Bruxelles ;
- > Pyblik, « La gouvernance territoriale opérationnelle », 06/03/2015, Bruxelles ;
- > Ponts Formation Séminaire « Ville et Gares », « Le schéma directeur Midi », École des Ponts, 18/03/2015, Paris ;
- > Perspectives de développement pour l'immobilier touristique et de congrès, Beci, « Le Marketing territorial : quels outils pour renforcer l'attractivité de Bruxelles ? », 15/06/2015, Bruxelles ;
- > AfterWorks de la Senne à destination des guides du canal et du grand public, Coordination senne, « Le Développement du Territoire du canal et les projets en cours et à venir », 14/07/2015, Bruxelles ;
- > Open urban Days - Boat trip along the canal, Commission européenne, Comité des Régions, Région de Bruxelles-Capitale, « Le Développement du Territoire du canal, les projets en cours et le projet de Marketing urbain », 14/10/2015, Bruxelles ;
- > ...



Les salons annuels de l'immobilier

La contribution de l'ADT à la valorisation de l'image de Bruxelles, dans la délégation de la Région de Bruxelles-Capitale, s'est notamment concrétisée par sa présence aux deux salons annuels de l'immobilier :

- > « Salon international de l'immobilier MIPIM 2015 », Cannes, 10-13 mars ;
- > « Salon de l'immobilier REALTY 2015 », Bruxelles - Tour et Taxis, 19-21 mai.

En collaboration avec Brussels Invest & Export, l'ADT a présenté et fait visiter le Territoire du canal aux professionnels bruxellois et investisseurs étrangers.

S'INFORMER ET ÉCHANGER

Confronter les conceptions et les pratiques des villes belges et européennes reste une préoccupation de l'Agence. Ainsi, les contacts avec les acteurs clés d'un secteur et le monde académique permettent de faire évoluer la réflexion, de mieux formuler des enjeux et de proposer des solutions aux problématiques bruxelloises.

Les Master classes et séminaires organisés par l'ADT

Les « Master classes : Dix grands enjeux pour Bruxelles »

Dans l'objectif de stimuler l'échange de pratiques et de connaissances entre le monde académique et les instances régionales, l'ADT et la Brussels Academy se sont associées pour organiser, de février à décembre 2015, un cycle de 10 rencontres autour de grands enjeux pour Bruxelles (cf. partie Connaissance territoriale). Chaque mois, les conférences publiques ont réunis entre 100 et 165 participants.

TéléBruxelles a proposé de filmer 2 des 10 conférences :

- > « La ville comme écosystème » par le Prof. Pierre Vanderstraeten (UCL) ;
- > « Aménagement du territoire et planification » par Géry Leloutre (ULB).

Elles ont été retransmises sur la chaîne télévisée les dimanche 28 juin et 1^{er} novembre et disponibles en ligne pendant 3 mois sur le site internet de TéléBruxelles.

Le rapprochement avec le monde académique s'opère également par l'accueil de stagiaires (architectes, paysagistes, géographes, sociologues...) qui ont ainsi l'occasion de se familiariser avec des pratiques professionnelles. Réciproquement, les travaux des stagiaires alimentent la réflexion et contribuent utilement à la réalisation des tâches des membres de l'équipe.

Conférences « de passage en ville »

Le passage à Bruxelles de personnalités actives sur des sujets actuels liés à la gestion et l'aménagement de la ville est l'occasion pour l'ADT d'organiser les conférences « de passage en ville ».

Le 13 mai 2015, l'ADT a invité François Leclercq, architecte urbaniste français, fondateur de l'agence du même nom. Il est à la direction d'une équipe multidisciplinaire internationale, retenue par la Région, la commune de Schaerbeek, la RTBF et la VRT pour concevoir un nouveau quartier métropolitain et le cœur du projet mediapark.brussels. François Leclercq a présenté sa vision de l'architecture et de l'urbanisme ainsi que sa méthode de travail à 103 participants.

Séminaire bruxellois ISOCARP

Dans le cadre du Congrès mondial d'ISOCARP (Association Internationale des urbanistes), l'Agence a organisé les 19 et 20 octobre 2015 le séminaire « Rénovation urbaine : comment concilier les attentes des habitants et les défis internationaux ? » (cf. partie Marketing urbain).

Voyages et visites d'étude

Dans le cadre du projet mediapark.brussels, l'ADT a organisé le 18 novembre 2015, un voyage d'étude à Paris afin de rencontrer les porteurs de projet et de visiter des projets Gaîté Lyrique et Numa. (cf. partie Connaissance territoriale).



L'accueil de délégations

L'Agence est régulièrement sollicitée pour accueillir des entreprises privées, des structures publiques et parapubliques, ainsi que par des écoles d'urbanisme et de développement territorial pour présenter le travail qu'elle réalise et pour partager son expertise en matière d'analyse et d'élaboration d'instruments innovants pour le développement de la Région de Bruxelles-Capitale. Ainsi en 2015 :

- > Ville de Vienne, visite du responsable du développement de la gare de Vienne, présentation de la gare du Midi et de la gare centrale de Vienne, 27/02/2015 ;
- > École de Management de Normandie-Master Développement, Innovation et Marketing Territorial, Présentation de Bruxelles et des enjeux, 8/04/2015 ;
- > Ambassador's discovery day, ambassadeurs étrangers en poste à Bruxelles, présentations et visites de terrain sur le Territoire du canal, 28/04/2015 ;
- > Professeurs en urbanismes de Copenhague, présentation de Bruxelles, du PRDD et des enjeux métropolitains, 8/05/2015 ;
- > Département de développement urbain d'Oslo, présentation de Bruxelles, du PRDD et des enjeux métropolitains et visite de terrain, en collaboration avec la DEP, 13/05/2015 ;
- > Directeurs de la Région de Stockholm, présentation de Bruxelles et des enjeux métropolitains, en collaboration avec Brussels International, 22/05/2015 ;
- > Info Day Agenda urbain, Villes italiennes, présentation des bonnes pratiques bruxelloises en matière d'utilisation du FEDER et de l'approche marketing urbain, 29/06/2015 ;
- > École de Management de Normandie-Master Développement, Innovation et Marketing Territorial, présentation de Bruxelles et de ses enjeux, 1/10/2015.

Les réseaux européens

Dans le but d'échanger les expériences et les bonnes pratiques avec d'autres villes européennes, l'Agence a participé à plusieurs réunions de travail et rencontré des représentants de villes ou d'instances européennes :

- > Financements européens, Info Days Interreg Europe, présentation du bilan du programme Interreg IVC et explication du nouveau programme Interreg Europe, SPRB – Brussels International, 24/04/2015 ;
- > Financements européens, Séminaire Plan Juncker, explication des possibilités offertes par le Plan Juncker, SPRB – Brussels International, 5/05/2015 ;
- > Agenda urbain européen, Forum Cities, présentation des grands axes de l'agenda urbain européen, Commission européenne, 2/06/2015 ;
- > Action Planning Network 2nd Chance City Visit (URBACT), présentation de la candidature de la Ville de Bruxelles pour le projet, Ville de Bruxelles, 9/12/2015 ;
- > Gouvernance métropolitaine, EDF Eurocities et WG Metropolitan Governance, meeting of working groups – préparation du projet européen, Eurocities, Bruxelles et Anvers, 15-16/06/2015.

Les séminaires, conférences et colloques

Les membres de l'équipe participent à divers séminaires, conférences et colloques afin d'actualiser leurs connaissances et de consolider les relations avec d'autres structures :

- > « La ville créative dans l'ère de la superdiversité », Théâtre National, Bruxelles, 22/01/2015 ;
- > « Bruxelles, région de l'innovation », Référentiels de développement et d'aménagement des centralités bruxelloises, BDU, Bruxelles, 3/03/2015 ;
- > TOP Noordrand, « 4^e séance de travail pour une vision de la périphérie Nord de Bruxelles », BDU/RV, Diegem, 24/03/2015 ;
- > « Bruxelles, place marchande du commerce transnational », IRIB, Saint-Louis, Bruxelles, 30/03/2015 ;
- > Journée thématique « Jeu dans la ville », Bruxelles Environnement, Bruxelles, 24/04/2015 ;
- > « Parcours d'accueil pour primo-arrivants à Bruxelles », IRIB, Saint-Louis, Bruxelles, 28/04/2015 ;
- > « La fabrique culturelle du Grand Paris : enjeux et perspectives », Observatoire des Politiques Culturelles (français), Paris, 26/05/2015 ;
- > Workshop « Scénario distribution des marchandises en Région de Bruxelles-Capitale », CRM, Bruxelles, 28/05/2015 ;
- > User Club UrbIS, CIRB, Bruxelles, 11/06/2015 ;
- > « La gestion des espaces verts : outils de gestion et bonnes pratiques pour le logement social bruxellois », SLRB, Bruxelles, 18/06/2015 ;
- > « Coûts comparatifs des dispositifs régionaux de la politique du logement », SLRB, Bruxelles, 9/07/2015 ;
- > Monitoring « polycentric territorial development in Europe with novel indicators : beyond GDP and NUTS2 », Comité des Régions, Bruxelles, 14/07/2015 ;
- > « La production de logements à Bruxelles : promotion immobilière et division sociale de l'espace », BDU, Bruxelles, 22/09/2015 ;
- > « Le futur du logement public à Bruxelles », SLRB, Bruxelles, 2/10/2015 ;
- > Workshop « Bruxelles ville mosaïque », BSI, Bruxelles, 5/10/2015 ;
- > FOSS4G Belgium, OSGEO, Bruxelles, 29/10/2015 ;
- > Politiques culturelles et financement de la culture à Bruxelles (I), « Focus sur la Fédération Wallonie-Bruxelles & la Vlaamse Gemeenschap », RAB-BKO, Bruxelles, 13/11/2015 ;
- > « Politiques culturelles et financement de la culture à Bruxelles (II) – un caléidoscope. Aperçu des différents pouvoirs subsidiants », RAB-BKO, Bruxelles, 20/11/2015 ;
- > « Histoire du secteur culturel bruxellois – De Bruxelles 2000 à nos jours », RAB-BKO, Bruxelles, 27/11/2015 ;
- > « Duurzaamheidsmeter », Bruxelles Environnement – ADT, Bruxelles, 2/12/2015 ;
- > User Club UrbIS, CIRB, Bruxelles, 3/12/2015 ;
- > « Le secteur culturel bruxellois aujourd'hui (I) – Les arts plastiques et visuels », RAB-BKO, Bruxelles, 4/12/2015 ;
- > « Le secteur culturel bruxellois aujourd'hui (II) – Les arts vivants », RAB-BKO, Bruxelles, 11/12/2015 ;
- > « Metropolitan Landscape », Vlaams Bouwmeester, Bruxelles, 2/02/2015, 3/03/2015, 31/03/2015 et 28/04/2015 ;
- > ...

Les jurys

Des membres de l'équipe participent aux jurys des instituts d'architecture et d'urbanisme lorsque les sujets ont un lien avec les missions de l'Agence. En 2015 : concours créatif ouvert aux étudiants des instituts d'architectures, « Bassin Vergote », Inter Béton, Bruxelles, 12/01/2015, 26/01/2015 et 24/06/2015.



COMMUNICATION INTERNE

L'Agence dispose en interne d'un « Service d'information et de documentation » informatisé.

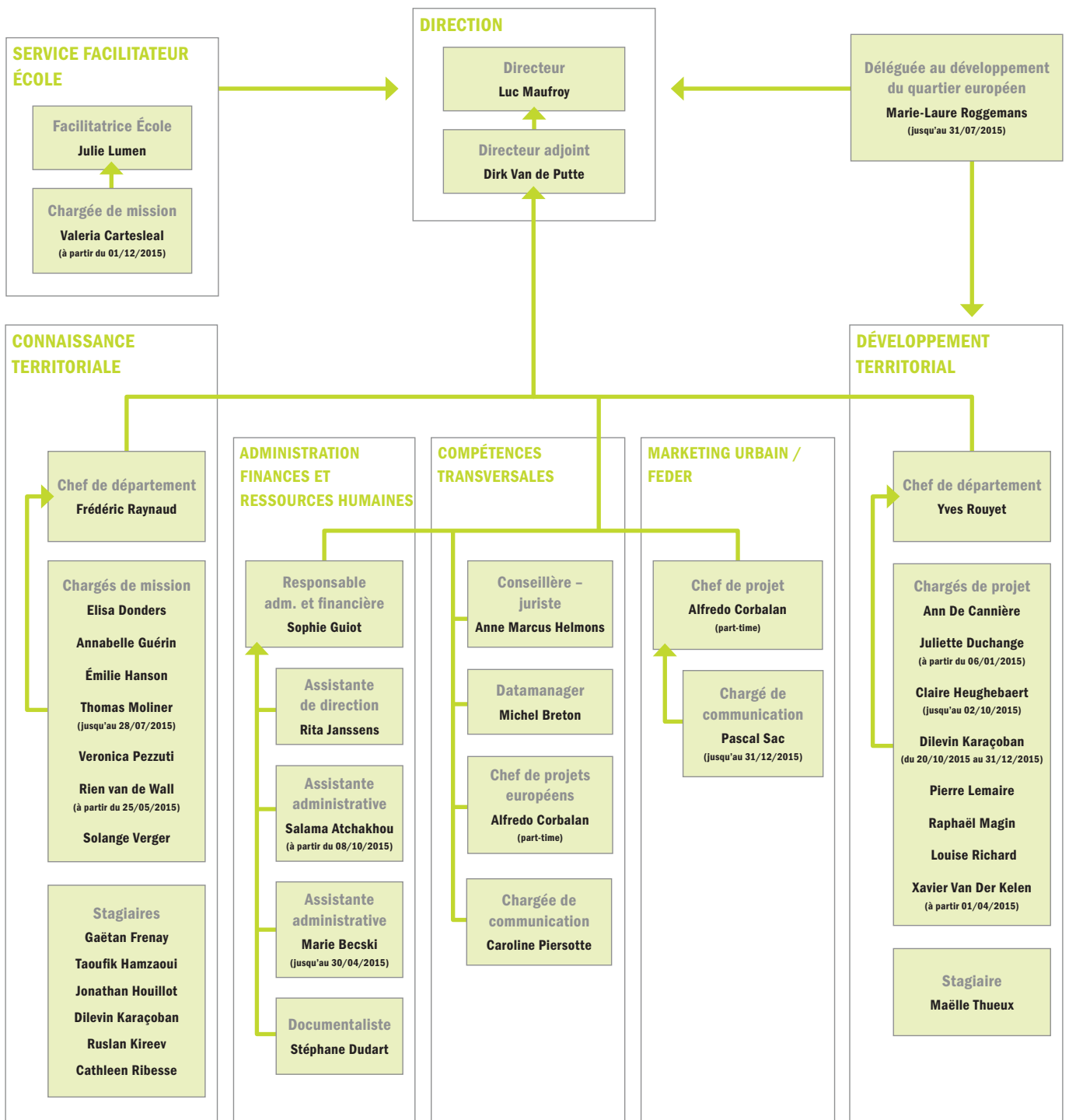
Ce service collecte, sauvegarde et met à disposition de l'équipe la documentation spécialisée en lien avec l'observation et le développement du territoire (littérature professionnelle, publications officielles, actualités...).

Le documentaliste assiste également l'équipe dans ses recherches de ressources et informations complémentaires nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Agence.

La centralisation de l'information et son organisation en base de données assure un stockage pérenne des documents récoltés, la mise à disposition concomitante de l'information aux membres de l'équipe (via une lettre d'information interne) et permet un gain de temps lors de recherches rétrospectives. ■

L'ÉQUIPE

Composition de l'équipe pluridisciplinaire :



LES FORMATIONS

Pour affiner ou actualiser leur expertise, les collaborateurs sont invités à s'inscrire à des formations. Ainsi, en 2015, les formations suivantes ont été suivies :

- > « Opérations immobilières publiques », IFE Benelux, 24 et 25/02/2015 ;
- > « Futur des Villes. Continuité et changements de paradigme », Futurible international, 19 et 20/03/2015, Paris ;
- > « Perfectionnement et analyse des résultats », Sphinx, 26/03/2015 ;
- > Formation en langue, Amira Language School Brussels, de avril à août 2015. ■

LES MOYENS FINANCIERS

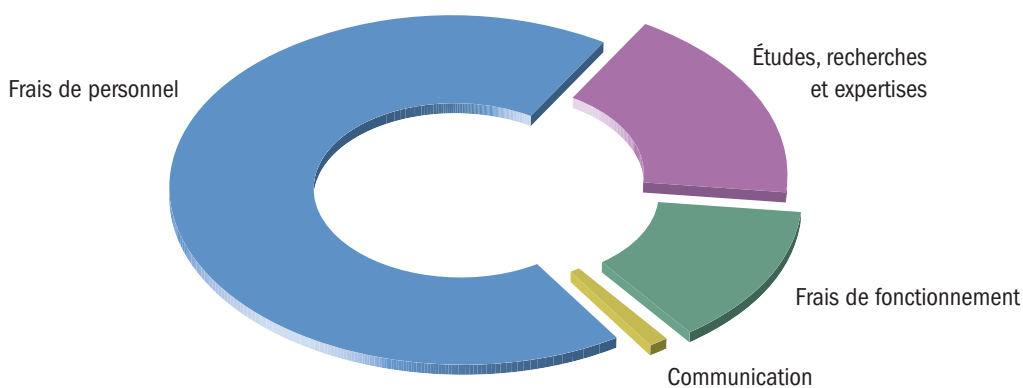
Le fonctionnement de l'Agence est assuré par un subside régional alloué annuellement. En 2015, le montant inscrit dans le budget régional est de 3.315.000 euros.

Quant au subside spécifique pour assurer la mise en œuvre du projet de Marketing urbain pour le Territoire du canal, il s'élève à 146.627,23 euros (montant des dépenses éligibles au FEDER). En outre, l'ADT a perçu sous forme de subsides spécifiques, pour assurer des missions complémentaires, les montants suivants :

- > 50.000 EUR alloués par Brussels International pour couvrir les frais de la mission de développement de la stratégie du pôle multimédia ;
- > 112.675,50 EUR alloués par la COCOF pour une étude programmatique et urbaine en vue de la création d'une école secondaire sur le site du CERIA.

Les dépenses totales en 2015 s'élèvent à 3.186.191,59 euros réparties comme suit :

DÉPENSES	2015	%
Frais de personnel	2.176.864,72	68 %
Études, recherches et expertises	581.944,34	18 %
Frais de fonctionnement	402.212,28	13 %
Communication	25.170,25	1 %
TOTAL GÉNÉRAL	3.186.191,59	100 %



WWW.ADT-ATO.BRUSSELS